

# L'impact de la dynamique du financement de l'UE sur l'AMISOM

Omar S Mahmood et Ndubuisi Christian Ani



En janvier 2016, l'Union européenne a plafonné le montant destiné aux salaires des soldats de la paix de l'AMISOM. Cette décision a creusé le fossé entre la mission et ses partenaires quant à son bilan et son avenir, et a finalement abouti à la concrétisation d'une stratégie de retrait de l'AMISOM. Néanmoins, si les conditions permettant un retrait ne sont pas réunies, tous les acteurs impliqués dans l'AMISOM devront éventuellement faire des compromis afin de veiller à préserver les progrès fragiles qui ont été réalisés en matière de sécurité.

## Principales recommandations

- ▶ L'UA et l'ONU doivent rapidement élaborer un plan de financement spécifique pour l'AMISOM après octobre 2018.
- ▶ L'AMISOM doit davantage valoriser son bilan en Somalie et mieux démontrer son utilité.
- ▶ L'ONU et l'UA doivent poursuivre le développement d'un calendrier réaliste pour le retrait de l'AMISOM, en prenant en compte les défis que représente la mise en place d'institutions solides en Somalie.
- ▶ L'ONU, l'UE, l'UA et d'autres partenaires doivent mettre au point des stratégies concrètes qui donneront à l'AMISOM et à l'Armée nationale somalienne l'autonomie nécessaire pour mener de grandes offensives contre al-Shabaab.
- ▶ Les troupes présentes en Somalie, qu'elles relèvent ou non de l'AMISOM, doivent éviter tout retrait inopiné sans communication préalable.
- ▶ L'UA, l'ONU et les partenaires internationaux doivent examiner avec attention l'avenir des opérations africaines de soutien à la paix ainsi que les moyens de les financer.

## Introduction

En 2007, les dirigeants africains ont créé la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) en sachant que ses coûts de fonctionnement dépendraient d'un partenariat avec l'Organisation des Nations unies (ONU), l'Union européenne (UE) ainsi que d'autres organisations<sup>1</sup>. Le Communiqué du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) portant création de l'AMISOM demandait :

aux Nations unies et à son Conseil de sécurité d'apporter tout l'appui nécessaire en vue du déploiement rapide de l'AMISOM et de l'accomplissement effectif de son mandat (...) et la fourniture d'un appui financier, en ayant à l'esprit qu'en déployant une mission en Somalie, l'Union africaine agit au nom de la communauté internationale dans son ensemble<sup>2</sup>.

Ce communiqué insistait sur le fait que les problèmes auxquels la Somalie était confrontée s'étendaient au-delà des frontières du pays, de la région, voire du continent, exigeant un partenariat réellement mondial.

Le partenariat de l'UA avec des bailleurs internationaux a apporté de l'espoir pour la stabilisation de la Somalie, mais il a aussi été semé d'embûches

En effet, le partenariat de l'UA avec des bailleurs internationaux a fait souffler un vent d'optimisme pour la stabilisation de la Somalie, mais il a aussi été ponctué de problèmes qui ont eu des effets négatifs sur les résultats de la mission, particulièrement en matière d'appui et de financement. Une grande partie du financement actuel de l'AMISOM provient de l'appui logistique fourni par les Nations unies par l'intermédiaire du Bureau d'appui des Nations unies en Somalie (BANUS), et de l'UE qui supporte les salaires des contingents et des unités de police et les dépenses connexes, dans le cadre de sa Facilité de soutien à la paix pour l'Afrique (APF)<sup>3</sup>.

Certains États, notamment les États-Unis et le Royaume-Uni, ont également fait des dons. La mauvaise situation financière de l'UA supposait que l'organisation ne pouvait ni payer une partie de l'opération de paix ni couvrir les déficits de financement. Elle ne pouvait pas non plus régler de factures en attendant de recevoir les fonds de la part des bailleurs.

Il y a dix ans, l'ancien président de la Commission de l'Union africaine, Alpha Oumar Konaré, avait anticipé les problèmes financiers auxquels l'AMISOM est confrontée encore aujourd'hui. Dans un rapport sur la situation en Somalie en janvier 2007, Konaré indiquait que :

En effet, à la différence des Nations unies (...) nous reposons dans une très grande mesure sur le soutien de nos partenaires, ce qui signifie que le financement de nos opérations reste précaire<sup>4</sup>.

Bien que l'AMISOM ait toujours été confrontée à des retards de paiement et au manque de ressources adaptées, le financement de la mission a été remis en question en janvier 2016 après que l'UE a plafonné le montant de sa contribution provenant de l'APF pour le paiement des salaires des soldats de la paix<sup>5</sup>. Les nouveaux montants – réduits de 20 %, faisant passer les salaires de 1 028 à 822 dollars par mois – ont eu des répercussions pour les pays fournisseurs de contingents, la mission dépendant intégralement de la contribution de l'UE pour le financement des salaires des contingents.

Le plafonnement européen de la prise en charge des salaires a soulevé l'indignation de l'UA et des pays fournisseurs de contingents (le Burundi, Djibouti, l'Éthiopie, le Kenya et l'Ouganda) et a provoqué un débat sur le soutien extérieur, tout en dévoilant au grand jour les préoccupations quant aux performances et à l'avenir de la mission après 10 années d'opérations en Somalie. L'absence de perspective de sources de financements additionnelles, telles que les contributions statutaires des Nations unies (outre celles qui sont déjà affectées au BANUS), le Fonds de la paix de l'UA ou d'autres bailleurs pour rémunérer le personnel de l'AMISOM, a mis en évidence la dépendance envers la contribution européenne. Le débat a basculé lorsque le CPS a entériné, en juin 2016, un nouveau concept d'opérations (CONOPS), qui a dévoilé un plan provisoire prévoyant une diminution des effectifs à partir de 2018, précédant un retrait programmé pour 2020<sup>6</sup>.

L'une des plus grandes réussites de l'AMISOM est d'avoir gardé le cap malgré ses insuffisances et les obstacles auxquels elle a été confrontée

Bien que le plafonnement du financement des salaires par l'UE ait finalement déclenché de nouvelles réflexions sur une stratégie de retrait pour l'AMISOM, il a également creusé le fossé entre pays fournisseurs de contingents et bailleurs quant à la nature même de l'AMISOM, à son bilan et à la responsabilité collective pour la stabilisation de la Somalie. Un certain nombre de questions relatives à la mission et à l'avenir de l'AMISOM ont donc été soulevées.

Le présent rapport examine les causes et les dynamiques du débat sur le partenariat entre l'AMISOM et ses bailleurs internationaux, tout particulièrement l'UE, en soulignant certaines des principales préoccupations des deux côtés et les conséquences pour la mission. La décision européenne de janvier 2016 a fait ressortir clairement les complexités du partenariat qui caractérisent l'AMISOM<sup>7</sup>. En ce sens, la décision européenne est au centre de ce rapport, en raison des répercussions importantes qu'elle a eues en encourageant la réflexion autour d'une stratégie de retrait plus concrète, et de ses conséquences durables en termes de constantes inquiétudes concernant le financement de la mission.

Le rapport constate que, bien que la question de l'avenir du financement de l'AMISOM risque de mettre à mal le projet d'édification de l'État en Somalie, elle a également soulevé de véritables préoccupations quant au renforcement des institutions somaliennes, aux conditions nécessaires à la stabilité de la Somalie et à la nature de l'assistance à la sécurité, au moment où l'AMISOM entre dans une période de transition et prévoit à terme un retrait de la Somalie.

## Dix ans d'AMISOM

En 2017, l'UA a célébré le 10<sup>e</sup> anniversaire des opérations de paix en Somalie. L'AMISOM s'est extraordinairement bien adaptée à la situation précaire et délicate qui prévaut en Somalie. La mission a transcendé son mandat initial qui consistait à protéger le gouvernement fédéral de transition somalien et certaines installations, et a pris une part active à la stabilisation de la Somalie et au processus de paix (voir l'annexe A pour le mandat d'origine de l'AMISOM et son mandat actuel)<sup>8</sup>. Aujourd'hui, l'AMISOM cherche à nuire à al-Shabaab, à étendre l'autorité du gouvernement et à renforcer les processus de paix et de réconciliation dans la région.

Dans cet esprit, l'une des plus grandes réussites de l'AMISOM est d'avoir gardé le cap malgré les dysfonctionnements et les défis. Créée par l'UA, la mission a été conçue comme un dispositif transitoire disposant d'un mandat de six mois dans l'attente d'une prise de contrôle par un organe de maintien de la paix des Nations unies mieux doté en ressources. Cependant, l'ONU était réticente à envoyer des Casques bleus dans

un contexte somalien difficile et exposé aux conflits, dans lequel il n'y avait pas de paix à maintenir.

En novembre 2007, lorsque le mandat de six mois de l'AMISOM a expiré, Ban Ki-moon, secrétaire général de l'ONU, a déclaré que l'envoi d'une mission de maintien de la paix des Nations unies en Somalie n'était « ni réaliste, ni viable » en raison des conditions de sécurité précaires qui y régnaient<sup>9</sup>. Tout en espérant que l'ONU changerait d'avis sur la question, l'UA a adapté le mandat de l'AMISOM au cours des années en fonction de l'évolution du contexte, devenant ainsi partie dans le conflit en affrontant directement al-Shabaab.

L'absence de progrès ne relève pas de la seule responsabilité de l'AMISOM ; elle est aussi liée à la difficulté de garantir une volonté politique et l'unité entre les acteurs somaliens

L'action de l'AMISOM a joué un rôle essentiel dans la stabilisation de la Somalie, en particulier à partir de la fin 2010, lorsqu'elle a pris des postures offensives à l'encontre d'al-Shabaab. En août 2011, l'AMISOM, conjointement avec l'Armée nationale somalienne, a repoussé les combattants hors de la capitale, Mogadiscio, et s'est emparée de vastes territoires dans le Sud et le Centre de la Somalie. C'est ce qui a permis de réunir les conditions nécessaires à l'organisation, en 2012, des élections parlementaires et la mise en place d'un nouveau gouvernement, un processus qui a mis fin à huit années de régime de transition suite à la formation du Gouvernement fédéral de transition en 2004. L'AMISOM a aussi encadré, début 2017, l'élection des deux chambres du Parlement et celle de Mohamed Abdullahi Mohamed (également connu sous le nom de « Farmajo ») au poste de Président, une étape essentielle supplémentaire vers la stabilisation et la croissance de la Somalie.

Début mars 2017, une conférence dirigée par l'UA sur les enseignements tirés des 10 années d'opérations de l'AMISOM a donné lieu à un rapport qui résume bien ce succès :

L'AMISOM a atteint ses principaux objectifs stratégiques, notamment la protection des autorités somaliennes successives (le Gouvernement fédéral de transition et le Gouvernement fédéral de la Somalie) et, plus tard, des Régions administratives provisoires, l'affaiblissement d'al-Shabaab et le déroulement sécurisé de deux processus électoraux<sup>10</sup>.

Ces événements ont été des indicateurs importants qui ont marqué le retour progressif de la Somalie, après une période d'effondrement de l'État. Albrecht Braun, un représentant de l'ACP-UE (États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique – Union européenne), a constaté « qu'il est absolument clair pour tout le monde que, sans l'AMISOM, la Somalie ne serait pas là où elle est aujourd'hui. Grâce à l'AMISOM, beaucoup a été accompli,



LES CINQ PAYS  
FOURNISSEURS DE  
CONTINGENTS DE L'AMISOM  
SONT : LE BURUNDI,  
DJIBOUTI, L'ÉTHIOPIE, LE  
KENYA ET L'OUGANDA

créant ainsi un espace qui a permis au processus politique de progresser<sup>11</sup> ». Preuves de ce succès, des discussions internationales se sont déroulées sur « le modèle AMISOM » pour régler des crises ailleurs sur le continent<sup>12</sup>.

Néanmoins, cette mission est extrêmement complexe ; elle nécessite de coordonner une multiplicité d'acteurs, notamment l'UA, l'ONU, l'UE, les bailleurs bilatéraux tels que les États-Unis et le Royaume-Uni, le BANUS, les cinq pays fournisseurs de contingents et les six pays pourvoyeurs d'unités de police, et bien entendu le Gouvernement fédéral de Somalie et ses régions administratives fédérées. Les difficultés qui en découlent vont bien au-delà de la question du financement : elles s'étendent à tous les aspects de la mission et ont parfois entravé l'efficacité des opérations<sup>13</sup>.

Dans ce contexte difficile, ses détracteurs ont également accusé l'AMISOM de ne pas en avoir fait autant qu'elle aurait pu<sup>14</sup>. Al-Shabaab demeure une force puissante, qui contrôlent de vastes étendues de territoire, en mesure de commettre des attentats meurtriers dans la région. L'absence d'opération offensive contre al-Shabaab depuis 2015 est souvent citée comme étant le signe que l'AMISOM a cessé de progresser<sup>15</sup>.

L'absence d'avancée dans certaines zones de la Somalie ne relève pas de la seule responsabilité de l'AMISOM, elle est aussi liée à la difficulté de garantir la volonté politique et l'unité entre les acteurs somaliens. C'est finalement cette opposition entre le bilan de la mission et la perception qu'elle pourrait en faire davantage qui caractérise sa relation avec les bailleurs et les partenaires. Ces dynamiques sont apparues suite à la décision prise par l'UE, en janvier 2016, de plafonner les salaires des soldats de la paix de l'AMISOM.

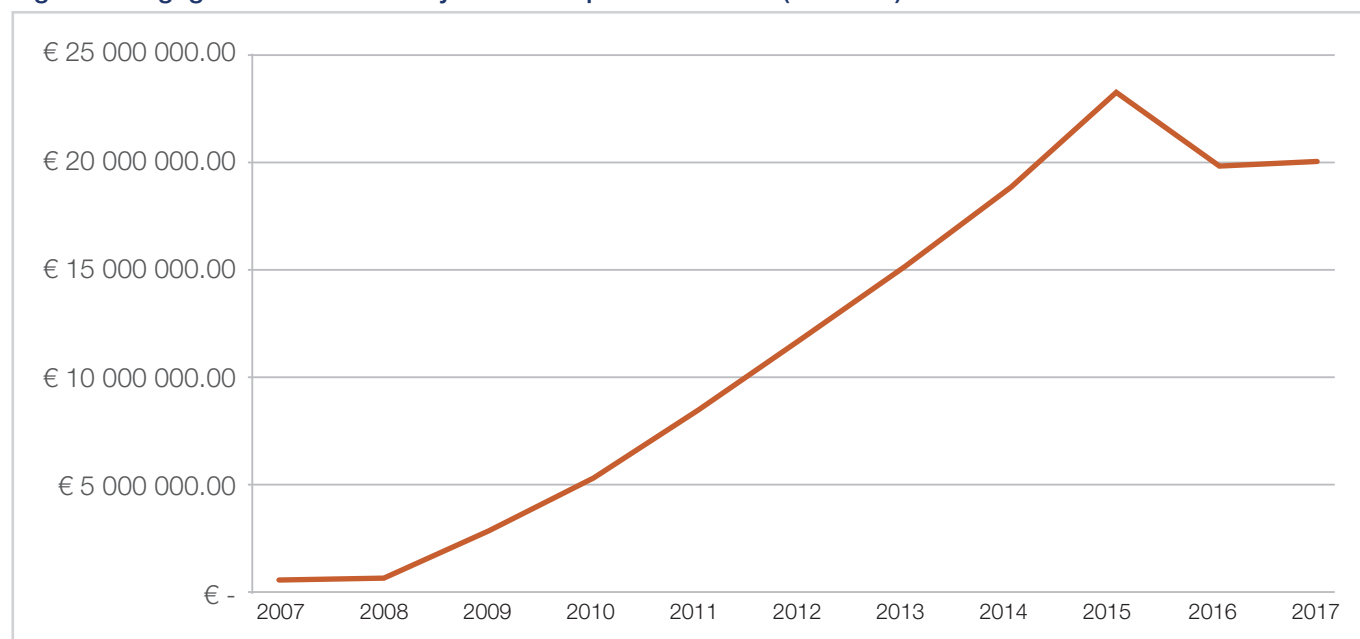
### Le financement de l'UE

Plusieurs raisons principales sont à l'origine de la décision de l'UE. Elles caractérisent l'engagement soutenu de l'UE et sa perception de la mission.

### L'épuisement du donateur

Le mécontentement croissant au sein de l'UE quant aux financements importants destinés à l'AMISOM ces 10 dernières années, associé aux questionnements sur la reddition de comptes, l'efficacité de la mission et son respect des diverses réglementations constituent autant de préoccupations. En mars 2017, l'UE a indiqué avoir fourni plus de 1,3 milliard d'euros à l'AMISOM depuis 2007, faisant ainsi la démonstration de son engagement<sup>16</sup>.

**Figure 1: Engagement mensuel moyen de l'UE pour l'AMISOM (en euros)<sup>17</sup>**



Source : ISS.

Note : Cette figure montre la totalité du financement de l'UE provenant de la Facilité de soutien à la paix pour l'Afrique et destiné à l'AMISOM (au-delà du seul paiement des salaires) ; la moyenne des contributions a été faite sur l'année.

En effet, l'UE est un bailleur essentiel pour l'AMISOM car elle supporte les salaires des contingents de soldats de la paix.

L'ONU joue également un rôle crucial par l'intermédiaire du BANUS en matière d'appui logistique, tel que la réparation et l'entretien des équipements de la mission. Le BANUS est un mécanisme unique par lequel l'ONU fournit directement une aide logistique à une opération de soutien à la paix menée par une organisation régionale<sup>18</sup>. Le BANUS est financé par les contributions statutaires de l'ONU. L'UE a constaté qu'elle payait donc deux fois : une première fois en s'engageant directement en couvrant les salaires des contingents de l'AMISOM, et, une deuxième fois, à travers les contributions statutaires que les États membres fournissent aux Nations unies et qui constituent une partie du budget du BANUS<sup>19</sup>.

D'autres partenaires ont également procuré un appui ciblé à l'UA, à l'AMISOM et aux pays fournisseurs de contingents et d'unités de police. Cependant l'UE a été le seul partenaire qui a payé des factures de plus en plus élevées pour régler les salaires des contingents de l'AMISOM, les effectifs de la mission, inférieurs à 10 000, s'étant élevés à 22 126 soldats.

Après l'annonce du plafonnement, l'UA a tenté de combler ce déficit en sollicitant des financements auprès d'autres partenaires potentiels, mais ces efforts n'ont pas véritablement donné de résultats

Le financement de l'UE pour les soldats de la paix a débuté en 2007 par un budget de 700 000 euros (environ 824 187 dollars) par mois pour une période de six mois, en attendant une éventuelle prise de contrôle par les Nations unies en novembre 2007<sup>20</sup>. Pendant 10 ans, l'engagement financier de l'UE envers l'AMISOM s'est accru en fonction de l'augmentation du nombre de contingents autorisés et de celle des salaires des soldats de la paix<sup>21</sup>. En 2016, le budget se situait autour de 20 millions d'euros par mois, une hausse significative par rapport à l'engagement initial.

Le plafonnement des salaires des contingents a donc mis en avant le rôle crucial de l'UE dans l'appui à la mission de l'UA en Somalie. Michele Cervone d'Urso, ambassadeur de l'UE en Somalie, a insisté sur ce point, arguant du fait que, sans l'UE, la mission n'aurait pas pu être mise sur pied<sup>22</sup>.

Au même moment, l'UE s'est inquiétée de son rôle prédominant et de l'absence de partage des coûts. Lors d'une réunion des partenaires sur la Somalie qui s'est tenue pendant cinq jours à Nairobi en mars 2017, M. Braun a insisté sur le fait que la mission devait « mobiliser des soutiens financiers supplémentaires en recourant à d'autres donateurs et plus spécifiquement à des gouvernements africains et à d'autres partenaires. La paix et la stabilité relèvent d'un effort collectif<sup>23</sup> ».

Ces deux aspects – les largesses de l'UE d'un côté, et de l'autre côté la frustration d'être le seul partenaire responsable du paiement des salaires des

---

L'UE A FOURNI

50 millions

D'EUROS AUX MISSIONS G5  
SAHEL ET MNJTF

---

contingents – se sont révélés lorsque, après l’annonce du plafonnement par l’UE, l’UA a fait plusieurs tentatives de demandes de financements pour combler le déficit en sollicitant d’autres partenaires potentiels<sup>24</sup>. Malgré un préavis de près d’un an donné par l’UE avant l’application de sa décision, ces efforts n’ont pas été concluants.

Cet épisode souligne l’importance du financement européen pour les pays fournisseurs de contingents à l’AMISOM, mais aussi la lassitude de l’UE, seul partenaire de l’UA tenu d’assumer une contribution aussi importante, malgré les bénéfices communs<sup>25</sup>.

L’UE a également exprimé son désir croissant de voir l’Afrique financer ses propres opérations de paix, et la décision du plafonnement des salaires relève de cette volonté. Mais cet objectif semble bien lointain. Les organisations intergouvernementales africaines travaillent à leur autosuffisance depuis plus de 50 ans, soit depuis 1963, lors de la création de l’Organisation de l’unité africaine (OUA) qui a précédé l’UA.

L’indépendance financière est la priorité de l’UA depuis 2002, lorsque celle-ci a remplacé l’OUA. Au 25<sup>e</sup> sommet en juin 2015 à Johannesburg, l’UA a accepté le principe de renforcer ses capacités pour financer un quart (25 %) de ses activités de paix et de sécurité. Un an plus tard, durant le sommet de juillet 2016 à Kigali, l’UA a adopté une décision visant à soutenir cet apport financier en introduisant un prélèvement de 0,2 % sur les importations éligibles vers le continent.

Jusque là, son application s’est révélée difficile, la décision ayant soulevé des problèmes entre États membres<sup>26</sup>. Néanmoins, elle ne sera probablement d’aucun secours pour l’AMISOM, compte tenu du temps nécessaire à sa mise en œuvre et les questions persistantes entourant l’engagement des États membres et leur capacité institutionnelle à cet égard.

### Un changement de priorités

D’autres crises pressantes en Afrique attirent de plus en plus l’attention de l’UE, notamment les migrations et la menace du terrorisme dans la région du Sahel. L’UE a soutenu, à hauteur de 50 millions d’euros, la formation de la mission du G5 Sahel, une force conjointe créée en février 2017 pour lutter contre le terrorisme et la criminalité transnationale<sup>27</sup>.

L’UE a octroyé un niveau d’appui similaire à la Force multinationale conjointe (MNJTF) qui affronte Boko Haram dans le bassin du lac Tchad. M. Cervone d’Urso a souligné ces dynamiques, en déclarant que l’UE est consciente « qu’al-Shabaab n’est pas vaincu et nous restons engagés sur cette mission, mais il y a d’autres missions à accomplir dans d’autres domaines auxquelles nous devons apporter notre soutien<sup>28</sup>. »

Le financement de l’AMISOM a été sans commune mesure au regard des autres préoccupations sécuritaires auxquelles l’Afrique est confrontée

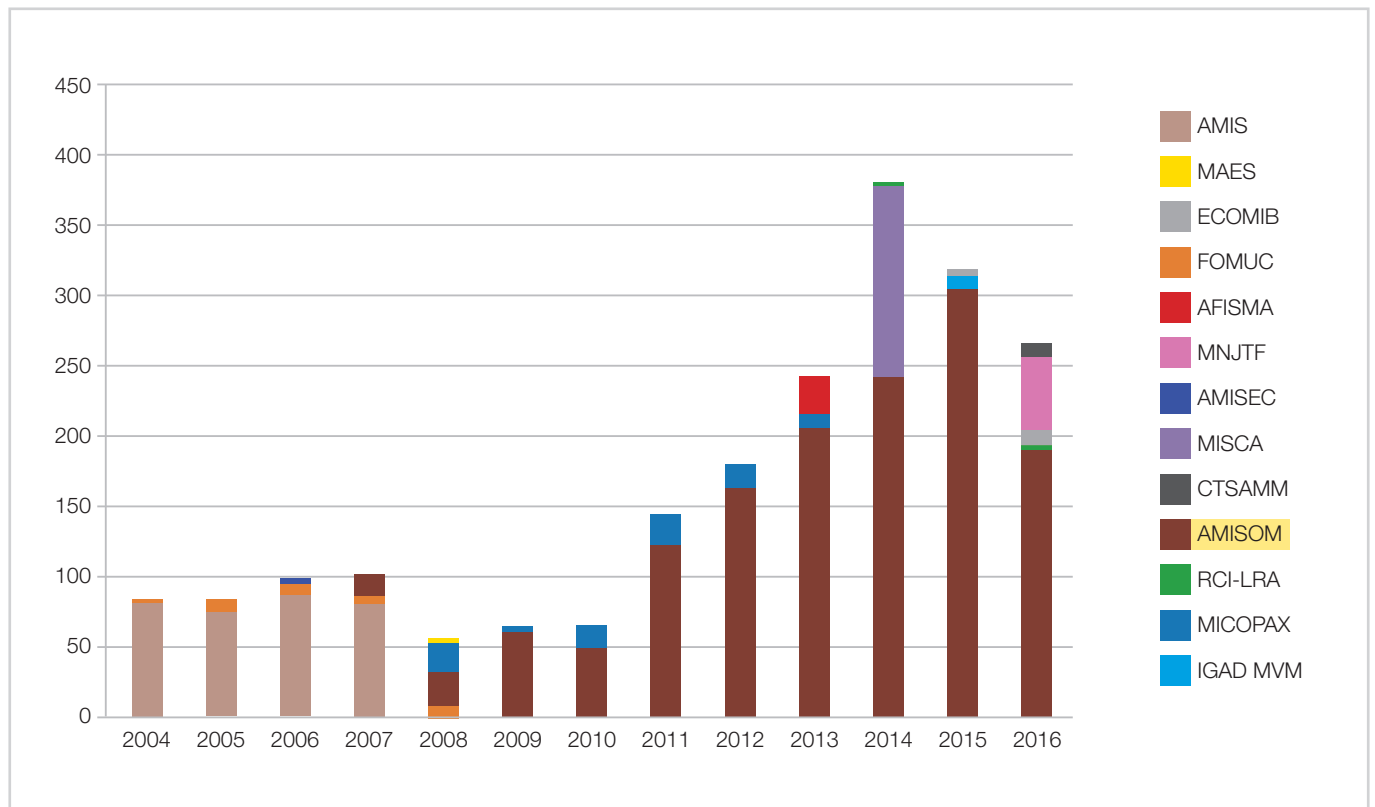
En 2011, un examen du financement européen pour la sécurité en Afrique indiquait que les conflits au Darfour et en Somalie seraient les principaux bénéficiaires du financement de l’UE. Cet examen n’avait pas anticipé les besoins supplémentaires<sup>29</sup>. Une série de conflits exigeant l’attention de l’UE ont émergé par la suite, notamment ceux du bassin du lac Tchad, de la République centrafricaine et du Mali, s’ajoutant aux efforts permanents pour contrer l’Armée de résistance du Seigneur en Afrique centrale.

Sur ce point, le financement européen de l’AMISOM était disproportionné au regard des autres besoins sécuritaires sur le continent<sup>30</sup>.

Les intérêts divers des pays membres de l’UE dans les différentes régions géopolitiques d’Afrique jouent également un rôle important. La France a été en première ligne pour réduire le financement de l’AMISOM au profit de la mission G5 Sahel, qui a été constituée dans cinq pays qui sont d’anciennes colonies françaises<sup>31</sup>.

Le président français Emmanuel Macron s’est rendu deux fois au Mali juste après son élection en mai 2017, montrant ainsi l’importance de cette mission pour la France. Cela est probablement lié à l’espoir que la progression de la mission G5 Sahel puisse à son tour servir de stratégie de retrait pour les contingents français opérant au Sahel dans le cadre de l’Opération Barkhane depuis août 2014, ramenant ainsi le financement européen plus près d’elle-même. Depuis, l’Allemagne a aussi fermement exprimé son appui à la position française en ce qui concerne la mission G5 Sahel<sup>32</sup>.

Figure 2: Aide totale de l'APF aux missions africaines, y compris à l'AMISOM (en millions d'euros)<sup>33</sup>



Source : Examen 2016 de la Facilité de soutien à la paix pour l'Afrique.

De plus, des entretiens avec des responsables européens ont montré qu'il était probable que l'effet de la décision britannique de quitter l'UE, à la suite d'un référendum en juin 2016 (le Brexit), six mois après l'entrée en application du plafonnement des salaires, modifie l'équilibre des pouvoirs au sein de l'UE, avec des répercussions pour l'avenir de l'appui à la Somalie.

Le Royaume-Uni a été le plus fervent défenseur de l'implication de l'UE en Somalie, et se serait opposé à la décision de plafonnement des salaires de l'AMISOM<sup>34</sup>. Après le Brexit, l'influence du Royaume-Uni sur l'orientation du financement européen sera plus faible, étant donné que d'autres pays qui ont moins d'intérêts particuliers en Somalie occupent dorénavant une place plus importante<sup>35</sup>.

### L'utilisation des fonds de la Facilité de soutien à la paix pour l'Afrique

Ce sont d'autres problématiques internes à l'UE qui constituent la troisième cause déterminante du plafonnement des salaires des contingents. Les États membres de l'UE émettent de plus en plus de

réerves quant à l'utilisation du Fonds européen de développement (FED) destiné au financement d'initiatives de développement, pour soutenir l'APF<sup>36</sup>. Bien que le lien entre développement et sécurité fasse consensus, l'utilisation de l'APF pour le maintien de la paix reste un point qui divise, et l'emploi de ces fonds pour financer des armes ou une assistance militaire est explicitement interdite. Pour régler cette contradiction, il a été décidé, entre autres, de limiter les contributions aux opérations de soutien à la paix à 80 %, d'où la décision de janvier 2016 qui a affecté l'AMISOM<sup>37</sup>.

### L'impatience croissante quant aux retards pris dans les opérations

Les progrès et les performances des opérations de l'AMISOM sont attendus avec une impatience grandissante, en particulier au regard des montants des financements fournis par les donateurs depuis 2007. L'insécurité constante dans le Sud et le Centre de la Somalie donne l'impression persistante que l'AMISOM n'a pas été constante dans son combat contre al-Shabaab. Le tableau suivant montre un aperçu des principales opérations de l'AMISOM depuis 2012.



**Tableau 1: Les principales opérations de l'AMISOM depuis 2012**

Opération	Objectif	Période	Principales réalisations
Opération « Jubba Corridor »	Libérer des zones détenues par les combattants, perturber les routes d'approvisionnement, empêcher la collecte illégale de l'impôt (principalement sur Gedo, Bay, Bakool) <sup>38</sup>	Mi-2015	Libération, entre autres, de Baardhere et de Dinsor <sup>39</sup>
Opération « Ocean Build »	Tenir les principales agglomérations, protéger les principales routes d'approvisionnement <sup>40</sup>	Fin 2014 à mi-2015	Maintien du contrôle de zones libérées
Opération « Indian Ocean »	Libérer des zones détenues par les combattants, perturber les routes d'approvisionnement, empêcher la collecte illégale de l'impôt <sup>41</sup>	Mi 2014 à mi-2015	Libération de nombreuses villes côtières, y compris Barawe, le bastion d'al-Shabaab <sup>42</sup>
Opération « Eagle »	Libérer des zones détenues par les combattants, perturber les routes d'approvisionnement, empêcher la collecte illégale de l'impôt <sup>43</sup>	Début 2014 à mi-2014	Libération de 11 districts dans divers secteurs <sup>44</sup>
Opération « Sledge-hammer »	Libérer Kismayo	Septembre 2012	Al-Shabaab repoussé hors de Kismayo <sup>45</sup>

Source : Divers rapports.

Après une vague d'opérations destinées à reprendre des portions du territoire à al-Shabaab entre 2011 et la mi-2015, les progrès sur ce plan ont ralenti, avec peu d'actions menées ces deux dernières années, les contingents devant contrôler les zones reprises. Ce manque d'activités donne aux donateurs l'impression que l'AMISOM stagne. Dans un entretien réalisé pour ce rapport, un responsable européen, qui évaluait les progrès de la mission, a déploré cette situation : « Je ne pense pas du tout que l'AMISOM combat al-Shabaab ; ils restent simplement dans leurs casernes<sup>46</sup> ».

À ceci s'ajoute la frustration liée au fait que l'AMISOM libère des villes, mais s'en retire souvent sans organisation, ce dont profite al-Shabaab, en particulier face aux faibles capacités locales somaliennes dans le secteur de la sécurité. Par exemple, après un assaut majeur qui a été lancé dans le Bas-Chébéli en août 2017, un contingent ougandais de l'AMISOM semble avoir quitté la ville de Leego sans en avoir informé le gouvernement régional<sup>47</sup>. Les combattants d'al-Shabaab auraient alors repris la ville immédiatement, ce qui démontre leur présence

permanente dans les zones rurales environnantes, bien qu'ils aient été délogés des principaux centres urbains<sup>48</sup>.

Une offensive prévue dans la vallée de Jubba visant à effectuer le suivi des avancées de 2015 et à déloger les combattants d'al-Shabaab de leurs derniers bastions dans le moyen-Jubba, y compris à Jilib et Saakow, aurait été retardée, symbolisant les frustrations permanentes (voir ci-dessous) et contribuant davantage à l'impression du ralentissement des offensives de l'AMISOM. L'UE y voit donc peut-être peu d'avantages à investir massivement dans une mission qui ne combat pas activement al-Shabaab, et pourrait préférer réorienter ses priorités (notamment dans le sens de l'amélioration du secteur somalien de la sécurité).

### Les cœurs, les esprits et les capacités locales

Concernant l'aspect reddition de compte de la mission, la conduite des contingents de l'AMISOM inquiète. Des soldats de la paix ougandais auraient vendu certaines de leurs armes en Somalie, tandis que l'armée kényane a été accusée de tirer profit de trafics de sucre et de charbon à partir du port de Kismayo<sup>49</sup>. L'organisation

non-gouvernementale internationale Human Rights Watch a aussi fait état de cas détaillés d'abus sexuels commis par des contingents de l'AMISOM<sup>50</sup>.

La mauvaise conduite des soldats de la paix de l'AMISOM ne contribue pas à améliorer la crédibilité de la mission qui souffre déjà de son peu de popularité en Somalie. Ce manque de popularité résulte en partie de la présence majoritaire des forces de l'Éthiopie et du Kenya voisins, pays avec lesquels la Somalie a, depuis longtemps, des relations compliquées. Ces aspects renforcent davantage les inquiétudes des donateurs, en particulier en ce qui concerne la nécessité de gagner les cœurs et les esprits de la population locale afin de consolider les acquis en matière de sécurité, l'une des principales critiques adressées à la mission à l'occasion de la Conférence sur les enseignements tirés de 10 ans d'opérations<sup>51</sup>.

On insiste de plus en plus sur le fait que l'AMISOM est une réponse à court terme à un problème à long terme. Cependant, elle reste incontournable pour créer les conditions de stabilité et de paix

Il est probable que ces inquiétudes recourent une réflexion à plus long terme, dans laquelle la stabilité de la Somalie dépend de l'amélioration des capacités du secteur de la sécurité somalien lui-même. En ce sens, l'AMISOM est de plus en plus citée comme étant une solution à court terme à un problème à long terme.

À de nombreux égards, la mission a atteint ses objectifs initiaux de fournir un espace pour le déroulement de processus politiques. Elle a donc rempli son rôle, même s'il est nécessaire d'en consolider davantage les acquis. Après ce succès arrive une nouvelle phase d'efforts pour rétablir la Somalie, une phase dans laquelle le niveau actuel de financement destiné à l'AMISOM aux dépens des institutions locales de sécurité pourrait se révéler inadapté<sup>52</sup>.

### **La réaction des pays pourvoyeurs de contingents à la décision européenne sur le financement**

L'UA et les pays pourvoyeurs de contingents ont réagi négativement à la décision de l'UE de janvier 2016 de plafonner les salaires des contingents. Ils se sont sentis mis devant le fait accompli, l'UE ayant pris sa décision sans entamer au préalable de processus de consultation et de négociation<sup>53</sup>. Les réactions des pays fournisseurs de contingents ont été différentes d'un pays à l'autre, mais coïncidaient sur certains points.

#### **Les menaces de retrait**

Bien que les réponses des cinq pays fournisseurs de contingents de l'AMISOM – Burundi, Djibouti, Éthiopie, Kenya et Ouganda – n'aient pas été identiques, leurs réactions ont été globalement négatives, la plupart d'entre eux indiquant que cette décision les contraindrait à se retirer de la mission.



UNE OFFENSIVE DE SUIVI DES AVANCÉES DE 2015, PRÉVUE DANS LA VALLÉE DE JUBBA POUR DÉLOGER AL-SHABAAB DE SES DERNIERS BASTIONS, AURAIT ÉTÉ RETARDÉE

Les pays qui se sont le plus fait entendre ont été l'Ouganda et le Kenya. L'Ouganda, premier pays à apporter sa participation à l'AMISOM, a déclaré que le plafonnement des salaires allait l'obliger à abandonner la mission d'ici décembre 2017, avant même le début de la diminution des effectifs prévue pour 2018.

Encore déçu par la décision de l'ONU de ne pas rembourser le coût des trois hélicoptères qui s'étaient écrasés en août 2012 alors qu'ils se dirigeaient vers la Somalie, le président ougandais, Yoweri Museveni, et des généraux ougandais ont déclaré que la position de leur pays en Somalie n'était plus tenable. Le ministre d'État ougandais aux Affaires internationales, Henry Oryem Okello, a déclaré : « Nous y sommes allés dans le but de faire du nettoyage et de se débarrasser du terrorisme en Somalie, nous n'y sommes pas allés pour devenir Somaliens. Nous devrions réexaminer la mission et son objectif<sup>54</sup> ».

Néanmoins, une fois le calme revenu, l'Ouganda et le Kenya sont revenus sur leurs déclarations. Exprimant toujours des réserves quant au plafonnement des salaires, Museveni a indiqué en juillet 2016 que le retrait de son pays de la Somalie était ouvert aux négociations, indiquant que « nous ne nous retirerons pas si nous avançons dans la bonne direction, en aidant les Somaliens à mettre sur pied les institutions dont ils ont besoin, et particulièrement une armée<sup>55</sup> ».

En s'exprimant ainsi, Museveni relie moins la présence continue de son pays en Somalie à des engagements financiers spécifiques qu'au développement des institutions afin de s'assurer qu'un retrait éventuel se déroulerait dans un cadre propice à la sécurité à long terme en Somalie, et donc dans la région (voir ci-dessous)<sup>56</sup>.

Les pays fournisseurs de contingents ont intérêt à voir une Somalie stable, en raison des répercussions dans la région. Les déclarations très fermes en réponse à l'annonce de la décision sur le financement européen relevaient donc davantage du discours politique<sup>57</sup>. Le Kenya s'est finalement engagé à rester jusqu'en 2020, conformément à la nouvelle stratégie de retrait.

À l'instar de l'Éthiopie, le Kenya se trouve dans une position difficile, partageant avec la Somalie une frontière terrestre longue et poreuse particulièrement proche de

zones à forte présence d'al-Shabaab, et ayant souffert de vagues de violence d'al-Shabaab. L'intérêt national du Kenya à voir une Somalie sûre s'est aussi exprimé fin 2011 lorsque le pays y a envoyé des contingents en dehors du cadre de l'AMISOM, et qu'il a été suivi par l'Éthiopie.

À l'instar de l'Éthiopie, le Kenya se trouve dans une position difficile, partageant avec la Somalie une frontière terrestre longue et poreuse

Les deux pays ont finalement redéployé leurs contingents au sein de l'AMISOM, largement en raison de la sécurité financière qu'elle leur apportait<sup>58</sup>. Une fois dissipée les réactions initiales de colère contre le plafonnement, les priorités nationales ont prévalu comme étant le moteur de l'intervention en Somalie, et le Kenya a donc poursuivi sa participation au sein de l'AMISOM (voir ci-dessous)<sup>59</sup>.

À la veille de la Conférence de Londres de mai 2017 sur la Somalie, le président kényan Uhuru Kenyatta a réaffirmé que son pays ne pouvait pas se permettre de se retirer prématurément de la Somalie. Il a évoqué l'insécurité comme étant un problème régional et a déclaré que du retrait de la Somalie dans son état actuel ne pourrait résulter qu'un vide sécuritaire, au détriment de ses voisins. Cependant, Kenyatta a également fait pression sur les Nations unies, en rappelant à l'organisation internationale que, concernant la paix et la sécurité, l'AMISOM agissait en son nom, soulignant ainsi la nécessité d'un appui international constant, au-delà de l'appui logistique fourni par le BANUS<sup>60</sup>.

### Les retraits des contingents éthiopiens

L'Éthiopie s'est montée plus réticente, cependant sa réaction n'en a été que plus marquante<sup>61</sup>. Plusieurs mois après l'annonce du plafonnement des salaires en 2016, l'Éthiopie a commencé à évacuer ses contingents des principales agglomérations de la Somalie. En octobre 2016, par exemple, les forces éthiopiennes ont quitté des zones dans le Bakool et l'Hiiraan. Cet épisode a été suivi d'une autre série de retraits, en mars 2017, de la région de Galgaduud. Comme évoqué plus haut en rapport avec Leego, ces retraits ont eu pour conséquence la reprise immédiate de ces villes par al-Shabaab.

**Tableau 2: Principaux retraits éthiopiens depuis la mi-2016**

Date	Région	Ville
Mars 17	Galgaduud	El Lahelay <sup>62</sup>
Mars 17	Galgaduud	El Bur <sup>63</sup>
Oct. 16	Bakool	Tiyeeglow <sup>64</sup>
Oct. 16	Hiiraan	El Alj <sup>65</sup>
Oct. 16	Hiiraan	Moqokori <sup>66</sup>
Oct. 16	Hiiraan	Haglan <sup>67</sup>
Sept. 16	Galgaduud	Bud-Bud <sup>68</sup>
Juil. 16	Bakool	Garasweye <sup>69</sup>
Juil. 16	Galgaduud	Gal'ad <sup>70</sup>
Juil. 16	Bakool	Burdhuhunle <sup>71</sup>
Juil. 16	Bakool	Rabdhure <sup>72</sup>

Source : Collection d'articles de presse.

L'Éthiopie a prétendu que ces mouvements concernaient les forces armées éthiopiennes opérant en Somalie en-dehors du cadre de l'AMISOM, ou bien qu'il s'agissait de redéploiements de routine au sein de la mission. Cependant les dirigeants éthiopiens ont fait le lien entre les mouvements de troupes et le manque d'appui international, sans pour autant évoquer spécifiquement le plafonnement des salaires<sup>73</sup>.

Certains ont fait le rapprochement entre le retrait de l'automne 2016 et les manifestations de grande ampleur qu'a connues l'Éthiopie au même moment. Mais les évacuations de mars 2017 se sont déroulées dans un contexte de relative tranquillité dans le pays, et aucun des contingents qui s'étaient retirés de Somalie ne semble avoir été redéployé dans le cadre de ces événements<sup>74</sup>.

Quelle que soit la cause, officielle ou sous-jacente, il en a résulté une présence accrue d'al-Shabaab dans des agglomérations clés d'où le groupe terroriste avait été délogé par le passé. Les progrès que les contingents de l'AMISOM avaient réalisés sur le terrain s'en sont trouvés ébranlés. C'est donc un puissant avertissement quant à l'issue probable qui résulterait d'un retrait massif prématuré des forces de l'AMISOM<sup>75</sup>.

## L'impression d'être sous-estimée

La décision sur le financement a eu un autre effet : l'impression, parmi les pays fournisseurs de contingents, que l'UE n'appréciait pas à leur juste valeur les sacrifices qui avaient été faits au cours des 10 années précédentes dans un contexte opérationnel incroyablement difficile, dans lequel aucune autre entité n'était disposée à déployer de forces<sup>76</sup>.

Malgré l'absence de bilan officiel, d'aucuns avancent que les pertes subies par l'AMISOM dépasseraient celles des Nations unies en plus de 70 ans d'opérations de maintien de la paix. Ainsi, l'AMISOM ne serait pas seulement l'une des missions les plus complexes de l'histoire du maintien de la paix au niveau mondial, mais également la plus coûteuse en vies humaines<sup>77</sup>.

Ces pertes ont été alourdies par les nombreuses victimes des attaques directes d'al-Shabaab contre les bases d'opérations avancées de l'AMISOM. Cela a probablement contribué plus encore à l'impression que les sacrifices et les progrès de l'AMISOM, dans un environnement difficile, n'ont pas été appréciés à leur juste valeur<sup>78</sup>.

L'une des personnes interrogées a dit avec franchise : « Là où les Nations unies ont échoué au début des années 1990, l'UA a créé de la stabilité – maintenant tout le monde veut s'en mêler<sup>79</sup>. » Une autre a fait la comparaison avec le financement continu par l'ONU de la Mission de l'Organisation des Nations unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), qui opère dans un environnement moins dangereux que l'AMISOM, prenant ceci pour preuve que la mission n'était pas appréciée à sa juste valeur.

C'est d'autant plus vrai dans un contexte où les pays pourvoyeurs de contingents sont plus enclins à mettre les vies de leurs contingents en première ligne en Somalie, alors qu'aucun autre pays ne le ferait<sup>80</sup>.

Ceci met l'accent sur l'avantage comparatif des missions de l'UA, qui sont disposées à intervenir dans des zones où les missions de l'ONU ne vont pas. Cependant, certaines personnes interrogées pensent que cet aspect n'est pas toujours pleinement reconnu, et citent en exemple la décision européenne de plafonner les salaires.

**Tableau 3: Principales attaques d'al-Shabaab contre des bases de l'AMISOM**

Date	Lieu	Pays	Notes
27 janv. 17	Kulbiyow, Jubba inférieur	Kenya	Les forces armées kényanes nient que la base aurait été prise, malgré l'existence d'affirmations locales contraires <sup>81</sup>
26 oct. 16	Beledweyne, Hiiraan	Djibouti	Même tactique que les attaques précédentes, mais qui ont été repoussées <sup>82</sup>
9 juin 16	Haglan, Hiiraan	Éthiopie	Attaque repoussée et la base n'a pas été prise <sup>83</sup>
15 janv. 16	El Adde, Gedo	Kenya	Attaque la plus meurtrière, les contingents ont abandonné la base <sup>84</sup>
01 sept. 15	Janale, Bas-Chébéli	Ouganda	Les combattants d'al-Shabaab ont pris la base <sup>85</sup>
26 juin 15	Leego, Bay	Burundi	Les combattants d'al-Shabaab ont pris la base <sup>86</sup>

Source : Collection d'articles de presse.

### Les inquiétudes quant au manque de ressources

Les pays fournisseurs de contingents perçoivent aussi le manque général de ressources pour la mission comme une absence complète de reconnaissance. Par exemple, la mission n'a pas obtenu les éléments facilitateurs et multiplicateurs de force dont elle avait besoin, comme des hélicoptères de combat. De plus, les responsables de l'AMISOM se plaignent régulièrement du mauvais état de leurs véhicules blindés de transport de troupes, et indiquent clairement que cette responsabilité est du ressort de la mission d'appui du BANUS<sup>87</sup>.

Au-delà de simples plaintes, cela pose le problème de l'efficacité de la mission. L'Ouganda a expliqué qu'une des principales attaques d'al-Shabaab contre ses troupes qui circulaient dans le Bas-Chébéli, début août 2017, avait fait plusieurs morts parmi les soldats de la paix de l'AMISOM parce qu'ils n'utilisaient pas de véhicules blindés, compte tenu de leur état de délabrement<sup>88</sup>.

L'AMISOM soutient depuis longtemps que l'absence de financement supplémentaire et d'éléments facilitateurs est la principale raison de son manque de progrès, et non un défaut de volonté ou d'envie de combattre al-Shabaab. De nombreux acteurs, y compris des acteurs somaliens, prônent une nouvelle offensive de l'AMISOM avant l'échéance proposée pour le retrait, afin de nuire davantage aux forces d'al-Shabaab et de remettre aux forces somaliennes un pays dans une meilleure situation sécuritaire<sup>89</sup>.



LES MISSIONS DE L'UA SONT SOUVENT DISPOSÉES À OPÉRER LÀ OÙ LES MISSIONS DE L'ONU NE VONT PAS

À cet égard, le statut de la proposition d'offensive dans la vallée de Jubba est instructif. Depuis la mi-2015, cette possibilité de déloger al-Shabaab de ses derniers bastions dans la région du Haut-Jubba est sur la table. Les pays fournisseurs de contingents expliquent qu'il faut du personnel supplémentaire, étant donné l'étendue de la zone des opérations et la nécessité de contrôler les territoires déjà repris et ceux qui, par la suite, pourraient l'être. Sur ce point, les pays fournisseurs de contingents considèrent que le nombre actuel de soldats est insuffisant pour pouvoir lancer pleinement l'offensive tout en maintenant un contrôle territorial, du fait de la capacité limitée du secteur somalien de la sécurité dans ce domaine.

Les pays fournisseurs de contingents expliquent qu'il faut du personnel supplémentaire, étant donné l'étendue de la zone d'opérations et la nécessité de contrôler les territoires déjà repris, sans compter ceux qui pourront l'être

Les demandes initiales concernaient 4 000 soldats supplémentaires en provenance du Kenya, de l'Éthiopie et de Djibouti, qui rejoindraient les forces de l'AMISOM pour une période de six mois. Les pays fournisseurs de contingents ont argué que leurs troupes étaient prêtes, mais qu'elles attendaient un financement de 25 millions de dollars pour couvrir les dépenses de fonctionnement supplémentaires<sup>90</sup>. Personne n'étant disposé à supporter ce coût, les pays fournisseurs de contingents ont finalement déclaré être prêts à agir seuls, avec uniquement un appui matériel<sup>91</sup>. L'absence continue de perspective d'assistance a alimenté les plaintes des pays fournisseurs de contingents selon lesquelles ils sont prêts à faire davantage en Somalie, mais qu'ils en sont empêchés en raison du manque de ressources.

Considérant les complications liées au financement des contingents actuels de l'AMISOM, et le fait que les autorisations de contingents précédentes devaient être temporaires, il semble qu'il y ait peu d'enthousiasme à autoriser et à appuyer des troupes supplémentaires pour la mission dans la vallée de Jubba<sup>92</sup>.

L'AMISOM pourra poursuivre l'opération, mais en redéployant ses contingents actuels, plutôt qu'en cherchant des autorisations pour obtenir des troupes supplémentaires. Il reste à voir comment cela sera possible, dans une mission déjà considérée comme surchargée de travail. Mais l'idée d'une nouvelle offensive contre al-Shabaab prend de l'ampleur suite à l'attentat le plus meurtrier en Somalie à ce jour lorsque, le 14 octobre 2017, un camion piégé a tué plus de 500 civils dans le centre de Mogadiscio<sup>93</sup>. Cependant, les principales opérations dans la vallée de Jubba n'ont pas encore commencé.

---

14 Octobre  
2017

L'ATTENTAT LE PLUS  
MEURTRIER EN SOMALIE A  
TUÉ PLUS DE

500  
CIVILS

À MOGADISCIO

---

Néanmoins, les divergences s'accroissent encore entre les pays fournisseurs de contingents de l'AMISOM et les bailleurs internationaux sur qui doit faire quoi et qui blâmer pour la lenteur des progrès réalisés. Les personnes interrogées ont souligné que les pays fournisseurs de contingents, comme le Kenya et l'Éthiopie, aimeraient intervenir davantage en Somalie, mais reprochent aux partenaires leur manque de soutien<sup>94</sup>. De leur côté, les bailleurs semblent vouloir que l'AMISOM en fasse davantage avec les ressources dont elle dispose déjà.

Toutefois, compte tenu des plaintes de la mission quant au manque de ressources et de financements, les pays fournisseurs de contingents ressentent une certaine hypocrisie dans l'attitude des partenaires qui exhortent l'AMISOM à en faire davantage, sans pour autant fournir l'appui nécessaire<sup>95</sup>. Malgré les éloges qui apparaissent dans des documents importants, les actes en disent plus long que les mots, et le plafonnement des salaires s'ajoutant aux problèmes persistants d'équipements alimentent la perception selon laquelle la mission n'est pas reconnue comme elle le devrait.

### Des capacités locales inadaptées

Les pays fournisseurs de contingents se sont également inquiétés du fait que la communauté internationale n'avait pas soutenu de façon adéquate le développement d'un secteur de la sécurité qui aurait permis aux Somaliens de prendre la relève de l'AMISOM, la rendant ainsi otage d'une stratégie de sortie qui ne semble pas progresser. Au plus fort de la saga sur le financement, l'Ouganda a accusé la communauté internationale dans son ensemble d'avoir manqué à ses engagements de former et de fournir un appui durable pour mettre sur pied une Armée nationale somalienne (SNA) qui soit cohérente, compliquant ainsi les efforts de l'AMISOM, pour finalement réduire progressivement ses opérations<sup>96</sup>.

Les pays fournisseurs de contingents ont aussi exprimé leur préoccupation face à l'insuffisance de soutien de la communauté internationale au développement d'un secteur de la sécurité qui aurait permis aux Somaliens de prendre la relève de l'AMISOM

Le BANUS apporte son appui à 10 900 soldats somaliens pour diriger des opérations conjointes avec l'AMISOM et leur permettre d'acquérir de l'expérience. De plus, il y a quelques mois, Farmajo a dévoilé un plan pour former une SNA rassemblant au moins 18 000 soldats, hors forces spéciales, armée de l'air et marine militaire. Ce plan prévoyait également 32 000 policiers supplémentaires pour la police fédérale et la police nationale.

Le 4 décembre 2017, une conférence a été organisée pour le financement du secteur de la sécurité en Somalie, mais la mise en œuvre de l'accord global reste en suspens. Des problèmes permanents ont entravé la mise en place

---

LE BANUS APPORTE SON  
APPUI À

10 900  
soldats  
somaliens

POUR DIRIGER DES  
OPÉRATIONS CONJOINTES  
AVEC L'AMISOM

---

d'une armée nationale cohérente, tels que le manque de coordination dans la formation par des acteurs externes, l'incapacité de garantir le paiement régulier des soldats, et la nature clanique du secteur somalien de la sécurité.

Une question demeure : si l'AMISOM reprend de vastes étendues de territoires à al-Shabaab, qui gèrera les services publics si le gouvernement n'est pas prêt à le faire<sup>97</sup> ? La reconquête des villes par al-Shabaab immédiatement après le retrait des troupes de l'AMISOM démontre l'incapacité actuelle des structures locales somaliennes de gouvernance à prendre en charge la sécurité. C'est ce qui sape la campagne de l'AMISOM contre le groupe, et qui explique en grande partie l'absence de progrès au plan territorial ces deux dernières années<sup>98</sup>.

Si l'AMISOM reprend de vastes étendues de territoires à al-Shabaab, qui gèrera les services publics si le gouvernement n'est pas prêt à le faire?

Dans certains cas, la faiblesse des capacités locales a mis en danger les vies des civils, quand l'AMISOM s'est emparé de certaines zones mais n'a pas pu les conserver faute d'un appui local, permettant alors à al-Shabaab de les reconquérir. Ainsi, de nombreuses agglomérations, comme Merka, sont passées tour à tour des mains d'al-Shabaab à celles de l'AMISOM. Lorsqu'al-Shabaab reprend le contrôle de ces villes, s'ensuivent habituellement, en représailles, les meurtres des personnes que les militants soupçonnent de soutenir les troupes de l'AMISOM<sup>99</sup>.

La nécessité de renforcer les forces de sécurité somaliennes pour permettre à l'AMISOM de sortir avec succès de l'arène, tout en assurant en permanence la sécurité pour éviter la propagation des problèmes somaliens dans la région, constitue une question importante pour les pays fournisseurs de contingents. Certains pensent que la communauté internationale devrait jouer un rôle plus important.

### **L'argent contre les intérêts nationaux**

Un autre sentiment demeure parmi certaines personnes interrogées, amplifié par les réactions au plafonnement des salaires, selon lequel les pays fournisseurs de contingents seraient d'abord motivés par leur intérêt financier<sup>100</sup>.

La plupart des personnes interrogées ont écarté cette hypothèse, mais l'impression subsiste, comme l'a reconnu un responsable impliqué dans la planification pour une stratégie de sortie de l'AMISOM : « Les pays fournisseurs de contingents resteront aussi longtemps que possible – ils en tirent tellement d'avantages<sup>101</sup> ». En réalité, si les aspects financiers peuvent faciliter l'engagement de ces pays, de nombreux autres intérêts influencent également les dynamiques de participation à l'AMISOM.



Les pays fournisseurs de contingents ont sans aucun doute retiré des avantages financiers de leur présence dans l'AMISOM. La plupart d'entre eux prélèvent des frais administratifs sur les salaires des contingents que l'UE fournit. De plus, le BANUS rembourse certains équipements et du matériel fournis par les pays pourvoyeurs de contingents : il est probable que ces avantages aient joué un rôle dans la décision du Kenya et de l'Éthiopie de faire passer à nouveau leurs contingents sous commandement de l'AMISOM en 2012 et en 2014<sup>102</sup>.

En outre, il y a des allégations de corruption et d'implication des contingents dans des trafics illicites, comme le sucre et le charbon, comme évoqué précédemment, ce qui offrirait des possibilités de gains financiers.

Toutefois, il est probable que ces avantages passent au second plan, après d'autres considérations nationales. Comme indiqué plus haut, les sacrifices des pays fournisseurs de contingents de l'AMISOM dans un contexte de pénurie de ressources et leur engagement inébranlable dans le sens d'un processus de retrait en font un tableau très différent.

Tel qu'évoqué également précédemment, les intérêts nationaux en matière de sécurité sont particulièrement importants pour le Kenya et l'Éthiopie, ces deux pays partageant de longues frontières avec la Somalie. Tous deux maintiennent en Somalie des contingents qui ne font pas partie de l'AMISOM, mais dont la présence repose sur la base d'accords bilatéraux passés avec le gouvernement somalien. Ces contingents supplémentaires sont financés par leurs gouvernements respectifs. Ils jouent parfois un rôle d'appui des contingents AMISOM de leur pays, et il est probable qu'ils resteront sur place, d'une façon ou d'une autre, même si l'AMISOM retire ses troupes de la Somalie<sup>103</sup>.

Sur ce point, le Kenya et l'Éthiopie entretiennent des intérêts sécuritaires légitimes en Somalie, qu'ils ont démontré par leur volonté de combattre al-Shabaab, et ce même en payant de leur poche. Cela montre le caractère non-financier des intérêts qui guident la participation kényane et éthiopienne en Somalie –

dans l'AMISOM et au niveau bilatéral – pour tenter d'empêcher l'embrasement somalien de se propager à leurs territoires nationaux respectifs<sup>104</sup>.

En outre, il existe des avantages non-financiers qui sont peut-être moins tangibles, mais d'autant plus pertinents en ce qui concerne l'Ouganda et le Burundi, compte tenu de leur participation durable à l'AMISOM. Il s'agit du prestige lié au rôle de chef de file dans une importante mission de maintien de la paix se déroulant dans un contexte difficile dans lequel d'autres acteurs ne sont pas disposés à s'impliquer, tout en maintenant leurs armées nationales respectives occupées et productives.

L'Ouganda et le Burundi ont une réputation de bâtisseurs de la paix au niveau régional qu'ils défendent ardemment et qu'ils peuvent exploiter pour détourner l'attention de leurs dynamiques internes, tout en redorant leur blason à l'international<sup>105</sup>. Museveni, tout particulièrement, semble déterminé à se présenter comme un acteur régional utile, tandis que le Burundi se positionne comme l'une des principales nations de maintien de la paix en Afrique<sup>106</sup>.

Les intérêts en matière de sécurité nationale importent beaucoup au Kenya et à l'Éthiopie en raison de leur longue frontière commune avec la Somalie

D'une certaine façon, l'appui financier perçu par les pays fournisseurs de contingents contribue clairement à leur participation au sein de l'AMISOM. Il peut expliquer le désir de l'Éthiopie et du Kenya de remettre leurs forces sous le commandement de l'AMISOM ainsi que la réaction des pays fournisseurs de contingents à la décision européenne de janvier 2016 de plafonner les salaires des contingents. Mais d'autres intérêts nationaux entrent également en jeu. À cet égard, bien que des rétributions économiques puissent constituer une forme de motivation, d'autres facteurs, dépassant les calculs purement financiers, motivent les pays fournisseurs de contingents de l'AMISOM, ce qui complique la situation. Il est probable que ceux-ci l'emportent sur un simple désir d'avantages financiers pour expliquer leur participation dans l'AMISOM.

### La situation du Burundi

La réaction du Burundi à la décision européenne de janvier 2016, au moment où des pressions extérieures étaient exercées sur son évolution politique, apparaît pourtant comme étant la plus étroitement liée à des considérations financières<sup>107</sup>. L'UE a sanctionné le pays en mars 2016 sur la base d'accusations contre le président Pierre Nkurunziza qui aurait manipulé le processus politique de son pays afin d'effectuer un troisième mandat<sup>108</sup>.

Ces sanctions ont empêché l'UE de verser directement au gouvernement burundais les financements pour son contingent AMISOM, au point qu'en novembre 2016 les contingents burundais n'avaient pas été payés depuis 10 mois et que le Parlement burundais a réclamé leur retrait de la mission<sup>109</sup>.

L'UE avait alors prévu d'introduire une procédure de paiement alternative pour le Burundi soit en rémunérant directement les soldats, soit en passant par l'intermédiaire de l'UA. Mais l'UA et le Burundi ont tous deux rejeté cette proposition, qu'ils ont qualifiée de discriminatoire<sup>110</sup>. En janvier 2017, le Burundi a ordonné à ses troupes de quitter la Somalie, avant qu'un accord de dernière minute, consistant à payer les contingents par le biais d'une banque privée, soit trouvé<sup>111</sup>. Privé de rémunération, le Burundi était prêt à renoncer à sa réputation et aux autres avantages acquis : le pays était disposé à participer aux missions en Somalie, mais pas à ses propres frais.

---

EN MAI 2017, L'EXAMEN  
CONJOINT UA-ONU A  
RECOMMANDÉ QUE

1 000  
soldats

SE RETIRENT EN DÉCEMBRE  
2017 ET QU'ILS SOIENT  
REPLACÉS EN PARTIE PAR

500  
agents  
de police

---

### Les conséquences sur la mission

Le plafonnement des salaires par l'UE s'est traduit par deux évolutions majeures et interdépendantes impliquant des répercussions sur l'avenir de la Somalie : le réexamen d'une stratégie de retrait pour l'AMISOM et un enthousiasme accru pour l'élaboration de plans de renforcement du secteur somalien de la sécurité. Cependant, les questions persistantes quant au financement de l'AMISOM durant sa phase de transition n'ont pas encore trouvé de réponse, en dépit des deux années bientôt écoulées depuis la décision prise par l'UE en janvier 2016.

### Le discours sur la stratégie de retrait de l'AMISOM

L'une des principales évolutions résultant du manque de financement est l'examen sérieux d'une stratégie de retrait détaillée pour l'AMISOM. Sur le plan technique, il y a toujours eu une stratégie de retrait, car la mission était censée devenir une opération de maintien de la paix de l'ONU et/ou parce que l'AMISOM devait se retirer une fois que les forces de sécurité somaliennes seraient préparées à assurer la sécurité de leur pays. Le renouvellement du mandat de l'AMISOM dépend également de la question de savoir si elle a ou non rempli sa mission. Cependant, la crise du

financement a déclenché une réflexion sérieuse quant à l'avenir de l'AMISOM<sup>112</sup>.

Dans le cadre du CONOPS de juin 2016, l'UA a élaboré une stratégie de retrait provisoire pour la Somalie, consistant en une réduction des effectifs dès octobre 2018, pour un retrait prévu en 2020<sup>113</sup>. Cette stratégie provisoire visait en partie à faire réagir la communauté internationale face à l'urgence des besoins de stabilisation en Somalie. Étant donnée la nécessité de garantir une sortie responsable, des pressions ont été exercées pour redéfinir le retrait en s'appuyant moins sur des délais fixes que sur certaines conditions qui devront être remplies, et ce, dans le but de veiller à ce que les forces somaliennes soient établies durablement, plutôt que de travailler dans la précipitation pour respecter une échéance imminente.

Il y a une certaine contradiction entre le respect des délais et l'émergence des conditions nécessaires à la facilitation du retrait de la mission. Il faudra donc se montrer pragmatique et flexible sur l'un ou l'autre aspect

La mise en place d'une armée nationale soudée et efficace d'ici 2020, qui est l'un des aspects clés de la stratégie de retrait, apparaît comme une échéance pour le moins impressionnante. Sur ce point, entre le respect des délais et l'émergence des conditions nécessaires pour faciliter le retrait, il faudra être pragmatique et faire preuve de souplesse, étant donné qu'il est peu probable que les deux aspects aillent de paire.

Des discussions ont d'ores et déjà débuté pour démontrer qu'un calendrier plus flexible est envisageable. L'AMISOM pourrait repousser son retrait à une période ultérieure aux prochaines élections somaliennes, celles-ci n'étant pas prévues avant 2021 en raison du retard pris par les élections précédentes<sup>114</sup>.

**Tableau 4: Plan actuel de réduction des effectifs de l'AMISOM<sup>115</sup>**

Personnel autorisé	Actuel (en octobre 2017)	Au 31 décembre 2017	Au 31 octobre 2018
Militaire	21 586	20 586	19 586
Police	540	1 040	1 040
Total	22 126	21 626	20 626

Source : Résolution 2372 du Conseil de sécurité de l'ONU.

En effet, suite à l'examen conjoint UA-ONU réalisé en mai 2017, il a été recommandé de remplacer en partie 1 000 soldats, qui partiront en décembre 2017, par 500 agents de police et de réorienter la mission vers sa composante non-militaire. Bien que cet effort d'augmentation des effectifs de la police soit louable, les contingents de l'AMISOM sont réduits alors même que des demandes venaient d'être formulées pour obtenir des contingents supplémentaires dans le but de nuire à al-Shabaab<sup>116</sup>.



L'AMISOM POURRAIT  
REPOUSSER SON RETRAIT  
AUX PROCHAINES ÉLECTIONS  
SOMALIENNES EN 2021

Mille soldats supplémentaires se retireront en octobre 2018. Les réductions ultérieures se feront sur la base d'évaluations sécuritaires et politiques, afin d'éviter que les fragiles progrès en matière de sécurité ne soient annulés ; en d'autres termes, il s'agit d'une réduction progressive et par étapes<sup>117</sup>. Le Conseil de sécurité des Nations unies a approuvé ce plan, mais le rythme de l'après-2018 reste ambigu et soumis à des évaluations futures. La prolongation possible de l'AMISOM au-delà de 2021 a également été discutée, probablement sous forme de force antiterroriste de réaction rapide dotée d'une composante policière<sup>118</sup>.

Étant donnée la complexité de la mise sur pied de la SNA pour prendre le relais de l'AMISOM en matière de sécurité, il est nécessaire de réexaminer régulièrement les engagements par rapport aux échéances voulues

À cet égard, le plafonnement des salaires par l'UE a révélé au grand jour la nécessité pour l'AMISOM de commencer à envisager ses possibilités de retrait après 10 années d'opérations. Le rythme et le mécanisme d'un tel retrait font encore l'objet de différends, mais la mission et ses partenaires y travaillent activement, et ce, avec bien plus d'ardeur qu'avant janvier 2016. Les sources et le niveau du financement de l'AMISOM après 2018 sont encore imprécis, ce qui influencera son évolution (voir ci-dessous).

Il est clair, cependant, que l'année 2018 servira de point de repère pour le retrait de l'AMISOM, mais il reste à déterminer les évolutions ultérieures en se fondant sur des évaluations actualisées et des estimations de financement.

Toutefois, des éléments restent flous, à savoir ce qui se produira si les évaluations se révèlent moins bonnes que prévu, en particulier au regard du calendrier fixé. L'évolution du secteur somalien de la sécurité est le déterminant clé du processus de retrait de l'AMISOM ; peu de progrès réalisés sur cet aspect auront un effet direct sur l'avenir de l'AMISOM.

Le gouvernement somalien a récemment indiqué qu'en l'absence de financement garanti pour l'AMISOM après 2018, il ne serait pas prêt à prendre la relève, et qu'un éventuel retrait serait « synonyme de catastrophe<sup>119</sup> ».

La Conférence sur la sécurité de la Somalie, qui s'est tenue à Mogadiscio le 4 décembre 2017, a également insisté sur le besoin d'un projet de plan de transition pour que le transfert du secteur de la sécurité des forces de l'AMISOM aux forces somaliennes s'effectue avant la fin du mois. Ce projet de plan de transition doit être « réaliste, par étapes, conditionnel (...) et comporter des échéances claires<sup>120</sup> ». Ceci devrait permettre d'apporter un peu de clarté concernant le plan envisagé, mais étant donnée la complexité de la mise sur pied d'une SNA qui puisse préserver les fragiles acquis sécuritaires, il sera nécessaire de revoir constamment les engagements par rapport aux échéances visées.



LES PAYS FOURNISSEURS DE CONTINGENTS ET D'AUTRES PARTIES PRENANTES ONT RÉITÉRÉ LEURS APPELS À UN FINANCEMENT PRÉVISIBLE, ADAPTÉ ET PÉRENNE POUR L'AMISOM

## Accorder la priorité à la constitution de l'Armée nationale somalienne

Les bailleurs envisagent de plus en plus d'accorder la priorité à la constitution des forces somaliennes de sécurité afin qu'elles puissent prendre la relève de l'AMISOM. Les progrès réalisés pour préciser les détails du Dispositif national de sécurité somalienne lors de la Conférence de Londres de mai 2017 sur la Somalie pourraient apaiser certaines inquiétudes. Cependant, le retrait de l'AMISOM est directement tributaire du développement d'un secteur somalien de la sécurité compétent, et il reste beaucoup à faire en ce sens.

La Conférence de Londres avait pour objectif principal de développer les capacités internes de la Somalie. Lors de la conférence, les bailleurs internationaux ont convenu d'un Accord pour un nouveau partenariat pour la Somalie qui précise les détails de l'appui international, et d'un pacte de sécurité pour la stabilisation de la Somalie.

Le regain d'intérêt porté aux capacités internes somaliennes indique également que les partenaires internationaux ont réalisé qu'accorder la priorité au financement de l'AMISOM pouvait détourner l'attention de la nécessité de financer et de mettre sur pied la SNA. Ceci répond aux préoccupations selon lesquelles le financement continu de l'UE pour l'AMISOM serait une solution à court terme, non pérenne, alors que la stabilité à long terme repose sur les capacités des forces de sécurité somaliennes.

La SNA demeure une institution clanique, qui reçoit des formations de la part de divers partenaires sans coordination, et dont les troupes perçoivent une rémunération irrégulière. C'est ce dernier facteur qui a suscité de continuelles inquiétudes quant à l'impact de ces maigres fonds et des retards de paiements récurrents sur le développement du secteur de la sécurité de la Somalie, de la même manière que les problèmes de paiement avaient affecté l'AMISOM<sup>121</sup>.

En effet, une série de manifestations se sont déroulées dans tout le pays sur cette question, et notamment à Mogadiscio en mars 2017, peu après l'élection de Farmajo, lorsque des soldats mécontents ont bloqué les rues de la capitale<sup>122</sup>. Le premier ministre, Ali Khaire, avait alors promis aux soldats qu'ils recevraient leurs

salaires d'ici la mi-mai, mais a déclaré par la suite que ce délai pourrait être repoussé à la fin de l'année 2017<sup>123</sup>.

Toutefois, le plafonnement des salaires, combiné à l'engagement pris par l'AMISOM de se retirer, a réorienté les efforts sur l'édification des capacités locales, pour des perspectives de sécurité plus pérennes en Somalie.

## Une incertitude financière persistante

Le paiement des salaires des troupes qui resteront dans l'AMISOM après 2018 est une question majeure qui reste sans réponse. L'UE a clairement indiqué que le financement par l'intermédiaire de l'APF serait limité, laissant ainsi la porte ouverte à d'autres bailleurs, sans qu'aucun ne se soit présenté à ce jour<sup>124</sup>.

Cette incertitude a amené les pays fournisseurs de contingents à arguer du fait que leur présence en Somalie était dépendante du financement, malgré la nécessité d'un retrait lié à certaines conditions. Le 3 juillet 2017, lors d'une réunion en marge de la 29<sup>e</sup> Conférence des chefs d'État de l'UA, les pays fournisseurs de contingents et d'unités de police de l'AMISOM ont noté que la mission était confrontée à l'éventualité réelle d'un retrait prématuré, si des soutiens supplémentaires n'étaient pas trouvés<sup>125</sup>. Le 5 septembre, lors d'une réunion du Comité de coordination des opérations militaires pour l'AMISOM, les échanges ont été plus directs : en l'absence de financements, d'éléments facilitateurs et multiplicateurs de force, la mission se retirerait d'ici le 31 mai 2018<sup>126</sup>.

## Le plafonnement des salaires et l'engagement pris par l'AMISOM de se retirer ont réorienté les efforts sur les capacités locales

Afin d'éviter cela, les pays fournisseurs de contingents et d'autres parties prenantes ont réitéré leurs appels à un financement prévisible, adapté et pérenne pour la mission. Tel que mentionné plus haut, l'éventualité de voir des mécanismes de financement internes à l'UA mis en place d'ici l'année prochaine est faible. À cet égard, l'UA aurait appelé le Conseil de sécurité de l'ONU à utiliser les contributions statutaires des Nations unies pour soutenir le paiement du personnel de l'AMISOM, compte tenu de l'autorisation donnée par les Nations unies au mandat de l'AMISOM et

sa contribution aux efforts mondiaux en matière de paix et de sécurité<sup>127</sup>. Le Secrétaire général des Nations unies, António Guterres, a exprimé son accord avec la position de l'UA en déclarant : « J'estime que la communauté internationale a une responsabilité dans le financement de l'AMISOM<sup>128</sup> ». Il devrait traiter de ce sujet dans un rapport à venir qui exposera les futures options de financement pour l'AMISOM et qui devrait clarifier la situation.

Toutefois, l'utilisation des contributions statutaires des Nations unies en sus du BANUS semble constituer un point de friction au sein du Conseil de sécurité, depuis que l'administration américaine du président Donald Trump cherche à réduire l'ensemble des coûts liés au maintien de la paix. Cette opposition à ce que l'AMISOM bénéficie des contributions statutaires des Nations unies se fonde sur l'argument selon lequel l'AMISOM est principalement une force antiterroriste ; or, les États-Unis ne souhaitent pas créer de précédent en laissant financer de telles opérations par les Nations unies.

La décision de l'UE reflète une réflexion plus large sur l'avenir de son appui aux opérations de paix en Afrique et un consensus croissant sur le fait que le modèle de financement de l'AMISOM est obsolète

Ce même débat, quant à la place de la lutte antiterrorisme dans les opérations de paix, a eu lieu à propos de la force G5 Sahel, qui est également confrontée à un déficit de financement non résolu<sup>129</sup>. Indication supplémentaire du climat actuel, le budget destiné au BANUS a également été restreint, ce qui a d'ores et déjà affecté la dynamique opérationnelle de la mission, en réduisant notamment les heures de vols pour la livraison des approvisionnements<sup>130</sup>.

Le message concernant la faible chance de bénéficier des contributions statutaires de l'ONU a bien été reçu. L'examen conjoint UA-ONU de mai 2017 ne contient d'ailleurs aucune demande de financement par le biais de ce mécanisme<sup>131</sup>. Néanmoins, cet examen a souligné la nécessité de disposer d'un financement pérenne et prévisible pour l'après-octobre 2018, sans pour autant fournir d'informations quant aux sources possibles.

C'est donc cette question majeure, et sans réponse, qui influencera l'AMISOM en ce qui concerne ses opérations et la réduction de ses effectifs prévue pour l'année prochaine. Cette question exigera sans aucun doute un certain niveau de compromis de la part de ceux qui sont impliqués, pour garantir un résultat réalisable et éviter que les acquis de l'AMISOM en Somalie depuis les 10 dernières années ne soient perdus.

## Conclusion et recommandations

Ce document a mis en lumière l'impact de la décision de l'UE en janvier 2016 de plafonner les paiements des salaires aux contingents de l'AMISOM. Fondamentalement, la décision européenne reflète une réflexion plus large sur



LE DÉVELOPPEMENT  
DU SECTEUR SOMALIEN  
DE LA SÉCURITÉ EST  
INDISPENSABLE À UN  
ÉVENTUEL RETRAIT  
DE L'AMISOM

l'avenir de son soutien aux opérations de paix en Afrique et un consensus grandissant sur le fait que le modèle de financement de l'AMISOM est obsolète.

Aujourd'hui, les bailleurs extérieurs évitent de se retrouver dans une situation où ils devront payer les salaires des contingents de maintien de la paix plutôt que de soutenir des éléments logistiques spécifiques de la mission. L'appui de l'UE à la MNJTF et au G5 Sahel naissant a suivi cette dernière approche, avec des coalitions régionales rémunérant elles-mêmes les contingents (qui opèrent souvent dans leur pays ou dans un pays voisin). Ce système permet de réduire les coûts pour les bailleurs, en évitant des engagements illimités envers des missions dotées d'échéanciers flous, tout en soutenant les capacités et le développement des forces, ce qui contribue davantage à des perspectives de stabilité à long terme que quelques années de rémunération de contingents<sup>132</sup>.

En outre, la question du financement illustre bien les perceptions critiques à l'égard de l'AMISOM elle-même et de son bilan.

On ne peut pas nier les avancées que l'AMISOM a obtenues en 10 années de mission dans un contexte incroyablement difficile, mais les questions entourant son rôle actuel et son potentiel occupent tous les esprits. La complexité de l'AMISOM et le nombre d'acteurs impliqués exigent une coordination considérable, qu'il est presque impossible d'assurer à la satisfaction de tous.

Toutefois, les nombreux appels contre un retrait prématuré témoignent de l'utilité de la mission, bien que certains estiment que l'appui matériel n'a pas toujours été à la hauteur de cette ambition.

À long terme, une autre leçon à retenir est que la seule façon de garantir un financement durable aux opérations de soutien à la paix de l'UA est d'accorder la priorité aux capacités de l'Afrique à se financer elle-même. L'absence de bailleurs disposés à combler le déficit créé par la décision européenne de plafonnement des salaires de janvier 2016 l'a clairement démontré.

L'UA fait des progrès là-dessus, comme décrit plus haut, mais de nombreux problèmes de mise en œuvre demeurent. Si elles ne lui accordent pas la priorité nécessaire, les missions de l'UA seront constamment soumises à la même incertitude financière qui a

caractérisé l'AMISOM, et plus récemment la MNJTF et le G5 Sahel.

L'AMISOM est en soi une mission coûteuse, et la capacité de l'UA à financer une telle opération dans un avenir proche est faible. Mais l'augmentation des capacités des mécanismes de financement internes permettrait à l'UA de disposer d'une plus grande flexibilité et d'une meilleure prévisibilité pour de futures opérations, même si aucune mission de l'ampleur de l'AMISOM n'est prévue.

En effet, la décision de l'UE de réduire de 20 % les salaires accordés aux pays fournisseurs de contingents de l'AMISOM n'a pas seulement suscité des critiques de leur part et déclenché des discussions quant à l'efficacité de l'AMISOM en Somalie, elle a également fait naître un vrai débat sur les moyens à mettre en œuvre pour stabiliser la Somalie et garantir un retrait responsable du pays.

Tout en gardant ces considérations à l'esprit, l'UA et les bailleurs internationaux peuvent noter les recommandations suivantes pour garantir un retrait durable de la Somalie :

1. L'UA et les Nations unies doivent trouver de toute urgence un plan de financement spécifique pour l'après-octobre 2018, afin d'éviter une situation identique à celle de janvier 2016, lorsque la décision concernant la réduction du financement européen est entrée en vigueur sans solution alternative.
2. L'AMISOM doit valoriser davantage son bilan en Somalie, afin de justifier son utilité auprès des bailleurs, actuels et futurs.
3. Les Nations unies et l'UA doivent continuer à élaborer un calendrier réaliste pour la sortie de l'AMISOM et l'adapter régulièrement, en prenant en compte les défis de l'édification d'institutions solides en Somalie. Ceci nécessite de régler l'opposition entre délais et conditions dans la stratégie de sortie de l'AMISOM, avec une vision plus réaliste des spécificités de chacune de ces options.
4. L'ONU, l'UE, l'UA et d'autres partenaires doivent concevoir des stratégies concrètes visant à rendre l'AMISOM et la SNA autonomes, afin qu'elles puissent opérer de grandes offensives pour nuire à al-Shabaab. Ceci implique de veiller à ce que l'AMISOM reçoive

l'appui logistique demandé, préalablement à toute nouvelle offensive visant à nuire à al-Shabaab avant octobre 2018. Des mesures spécifiques, telles que la réparation et l'entretien des véhicules blindés de transports de troupes (TTB), un approvisionnement en essence adéquat pour le BANUS, ou la fourniture d'éléments facilitateurs et multiplicateurs de force pour l'AMISOM, peuvent avoir un effet important sur les opérations et relèvent d'un appui, non pas nouveau, mais qui a été déjà été promis.

5. Les contingents de l'AMISOM et hors-AMISOM présents en Somalie doivent éviter le retrait inopiné de leurs forces, sans en informer les gouvernements locaux et/ou concevoir des plans pour veiller à ce que les villes ne tombent pas entre les mains d'al-Shabaab. Que ces contingents fassent partie de l'AMISOM ou qu'ils opèrent de façon bilatérale, il est nécessaire de coordonner leurs mouvements face à un ennemi commun.
6. Le développement du secteur somalien de la sécurité est essentiel pour tout retrait de l'AMISOM. Les efforts doivent se concentrer sur la transformation de ce secteur dont l'organisation reste clanique et

qui souffre du manque de coordination dans les formations qu'il reçoit et de paiements irréguliers. Des actions spécifiques pourraient être utiles, comme, par exemple, rationaliser les formations et apporter un appui extérieur pour le paiement des contingents pendant que le gouvernement somalien met en place un système de rentrée de recettes stable et pérenne.

7. À long terme, l'UA, l'ONU et les partenaires internationaux doivent avoir une réflexion approfondie sur l'avenir des opérations africaines de soutien à la paix et aux moyens de les financer. Les efforts pour rendre l'UA autonome stagnent, mais celle-ci doit relancer ce processus en s'assurant, pour ce faire, de l'adhésion des États membres et de la communauté internationale. L'ONU doit également définir clairement l'éventualité future des contributions statutaires. De plus, l'UA doit mettre l'accent sur des bailleurs autres que les bailleurs classiques afin de veiller à ce que les bénéfices communs de la paix et de la sécurité en Afrique soient partagés par tous ceux qui ont un intérêt dans le continent.



## Annexe A : Mandat initial et mandat actuel de l'AMISOM

Résolution 1744 (2007) de l'ONU du 20 février 2007	Résolution 2372 (2017) de l'ONU du 30 août 2017
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appuyer le dialogue et la réconciliation en Somalie en garantissant la liberté de mouvement, les déplacements en toute sécurité et la protection de tous ceux qui prennent part au processus évoqué dans les paragraphes 1, 2 et 3.</li> <li>• Assurer, le cas échéant, la protection des institutions fédérales de transition afin qu'elles puissent assumer leurs fonctions gouvernementales et veiller à la sécurité des infrastructures clés.</li> <li>• Soutenir, selon ses moyens et en coordination avec d'autres parties, à la mise en œuvre du Plan national de sécurité et de stabilisation et en particulier au rétablissement effectif et à la formation des forces de sécurité somaliennes sans exclusive.</li> <li>• Contribuer, à la demande et selon ses moyens, à la création des conditions de sécurité nécessaires à l'acheminement de l'aide humanitaire.</li> <li>• Protéger son personnel, ainsi que ses locaux, installations et matériel, et assurer la sécurité et la liberté de mouvement de son personnel.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Permettre le transfert progressif des responsabilités en matière de sécurité, de l'AMISOM aux forces de sécurité somaliennes, en fonction des capacités de ces forces et des progrès réalisés par la Somalie concernant la situation politique et les conditions de sécurité.</li> <li>• Réduire la menace que constitue al-Shabaab et d'autres groupes d'opposition armés.</li> <li>• Aider les forces de sécurité somaliennes à créer des conditions de sécurité favorisant l'instauration d'un processus politique à tous les niveaux ainsi que la stabilisation, la réconciliation et la consolidation de la paix en Somalie.</li> <li>• Maintenir une présence dans les secteurs définis dans le concept d'opérations de l'AMISOM, en accordant la priorité aux principales agglomérations.</li> <li>• Aider, selon qu'il convient, les forces de sécurité somaliennes à protéger les autorités somaliennes, pour que celles-ci puissent exercer leur fonction gouvernementale et œuvrer en faveur de la réconciliation et de la consolidation de la paix, et à sécuriser les infrastructures essentielles.</li> <li>• Protéger, selon qu'il conviendra, son personnel, ses locaux, ses installations, son matériel et sa mission, et assurer la sécurité et la liberté de circulation de son personnel, ainsi que de celui des Nations unies exerçant des fonctions prescrites par le Conseil de sécurité.</li> <li>• Sécuriser les principales voies de ravitaillement, y compris les routes menant aux zones reprises à al-Shabaab, en particulier celles qui sont essentielles pour améliorer la situation humanitaire et celles qui sont indispensables pour fournir un appui logistique à l'AMISOM, tout en soulignant que les services logistiques demeurent une responsabilité partagée de l'ONU et de l'Union africaine.</li> <li>• Mener des offensives ciblées contre al-Shabaab et d'autres groupes d'opposition armés, y compris conjointement avec les forces de sécurité somaliennes.</li> <li>• Conseiller et assister les forces de sécurité somaliennes, militaires comme policières, en étroite collaboration avec la MANUSOM et conformément à ce que prévoit le dispositif national de sécurité.</li> <li>• Reconfigurer l'AMISOM, si les conditions de sécurité le permettent, en faveur du personnel de police, dans les limites de l'effectif total autorisé de la Mission, et présenter des comptes rendus, par l'entremise du Secrétaire général, sur l'avancée de cette reconfiguration.</li> <li>• Accueillir les transfuges, à titre provisoire et selon qu'il convient, et en coordination avec l'ONU et le Gouvernement fédéral somalien.</li> </ul>

## Notes

Ce rapport est fondé sur des recherches documentaires, des entretiens avec les principaux responsables des deux camps dans ce débat, et les observations générales de l'auteur à partir d'une série de conversations avec les parties prenantes sur l'avenir de l'AMISOM. Les entretiens ont été menés avec l'Union africaine, l'Union européenne, l'AMISOM et des responsables des pays fournisseurs de contingents, et, enfin, avec des chercheurs connaissant le sujet de l'AMISOM, afin de solliciter une grande diversité de points de vue.

Les auteurs souhaitent remercier les deux relecteurs anonymes d'une version précédente de ce rapport. Leurs critiques et suggestions en ont grandement amélioré le contenu.

- 1 Cette mission avait été initialement créée par l'Union africaine (UA) en tant que dispositif provisoire doté d'un mandat de six mois, dans l'attente d'une prise de contrôle par les Nations unies (ONU).
- 2 Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA, Communiqué de la 69e réunion, 19 janvier 2007, parag. 13, [www.peaceau.org/uploads/communiqufr-69th.pdf](http://www.peaceau.org/uploads/communiqufr-69th.pdf).
- 3 Le Bureau d'appui de l'ONU pour la Mission de l'Union africaine en Somalie (UNSOA) a été créé en 2009 pour appuyer l'AMISOM, l'ONU n'étant pas prête à déployer une opération de maintien de la paix en Somalie. L'UNSOA est devenu le Bureau d'appui des Nations unies en Somalie (BANUS) en 2015.
- 4 69<sup>e</sup> réunion du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, Rapport du président de la Commission sur la situation en Somalie, 19 janvier 2007, [www.peaceau.org/uploads/rapportfr-69th.pdf](http://www.peaceau.org/uploads/rapportfr-69th.pdf).
- 5 Institute for Security Studies (ISS), Can AMISOM exit Somalia responsibly by 2020?, *Peace and Security Council Report*, 24 août 2016, <https://issafrica.org/pscreport/situation-analysis/can-amisom-exit-somalia-responsibly-by-2020>.
- 6 Le Concept d'opérations a été révisé en avril, approuvé en juin par le Comité de coordination des opérations militaires et adopté en juillet par le CPS ; 608e Communiqué du CPS, 29 juin 2016, [www.peaceau.org/uploads/cps-com-somalie-29-06-2016.finale.pdf](http://www.peaceau.org/uploads/cps-com-somalie-29-06-2016.finale.pdf).
- 7 Un responsable européen a décrit l'AMISOM comme étant à la fois un projet phare du partenariat entre l'Union européenne (UE) et l'UA et une source de frustration des deux côtés ; conférence publique d'un responsable européen, Addis Abeba, 5 décembre 2017.
- 8 Le mandat de l'AMISOM au moment de sa formation consistait à « appuyer le dialogue et la réconciliation en Somalie, en travaillant avec toutes les parties prenantes, pour assurer, le cas échéant, la protection des institutions fédérales de transition et de leurs infrastructures clefs afin qu'elles soient en mesure d'assumer leurs fonctions de gouvernement. » CPS, Communiqué de la 69e réunion, 19 janvier 2007, [www.peaceau.org/uploads/communiqufr-69th.pdf](http://www.peaceau.org/uploads/communiqufr-69th.pdf).
- 9 Somalia Peacekeepers Not Viable, *BBC News*, 9 novembre 2007, <http://news.bbc.co.uk/go/pr/fr/-/2/hi/africa/7086367.stm>.
- 10 Commission de l'UA, Conférence sur les enseignements tirés des 10 ans d'AMISOM, 9-10 mars 2017, [www.peaceau.org/uploads/ll-fr.pdf](http://www.peaceau.org/uploads/ll-fr.pdf).
- 11 AMISOM, Nous appuierons l'AMISOM, promettent les donateurs, 3 mars 2017, <http://amisom-au.org/fr/2017/03/well-support-amisom-pledge-donors/>.
- 12 BE Bruton et PD Williams, *Counterinsurgency in Somalia: Lessons Learned from the African Union Mission in Somalia, 2007-2013*, Joint Special Operations University, septembre 2014, [www.socom.mil/JSOU/JSOUPublications/JSOU14-5\\_BrutonWilliams\\_AMISOM\\_FINAL.pdf](http://www.socom.mil/JSOU/JSOUPublications/JSOU14-5_BrutonWilliams_AMISOM_FINAL.pdf).
- 13 Par exemple, les pays fournisseurs de contingents ne communiquent pas toujours entre eux et ne collaborent pas systématiquement ; entretien avec un responsable de l'un des pays fournisseurs de contingents, Addis Abeba, 26 juillet 2017.
- 14 Impression des auteurs à partir de diverses réunions avec les bailleurs et les parties prenantes de l'AMISOM.
- 15 Réunion avec des représentants des États membres de l'UA, Addis Abeba, 5 avril 2017.
- 16 Commission européenne, L'UE renforce sa coopération avec l'Union africaine et annonce une nouvelle contribution à la consolidation de la paix de 120 millions d'euros, communiqué de presse, 17 mars 2017, [http://europa.eu/rapid/press-release\\_IP-17-646\\_fr.htm](http://europa.eu/rapid/press-release_IP-17-646_fr.htm).
- 17 Données établies sur le fondement d'un tableau de l'appui fourni par l'APF que se sont procuré les auteurs. AMISOM, Nous appuierons l'AMISOM, promettent les donateurs, 3 mars 2017, <http://amisom-au.org/fr/2017/03/well-support-amisom-pledge-donors/> ; échanges de courriers électroniques avec un responsable européen, 24 novembre 2017.
- 18 BANUS, [disponible uniquement en anglais et en somali], <https://unsos.unmissions.org/about>.
- 19 Entretien avec un chercheur connaissant bien les questions relatives à l'AMISOM, Washington DC, 25 septembre 2017.
- 20 P Williams, Paying for AMISOM: Are politics and bureaucracy undermining the AU's largest peace operation?, IPI Global Observatory, 11 janvier 2017, <https://theglobalobservatory.org/2017/01/amisom-african-union-peacekeeping-financing/>.
- 21 Ibid. ; de plus, l'augmentation des contingents supplémentaires autorisée par les Nations unies en 2013 devait être temporaire, et non permanente.
- 22 EU defends its 20 per cent cut to AMISOM funding, *Puntland Vision*, 27 novembre 2016, [www.puntlandvision.com/2016/11/27/eu-defends-its-20-per-cent-cut-to-amisom-funding/](http://www.puntlandvision.com/2016/11/27/eu-defends-its-20-per-cent-cut-to-amisom-funding/).
- 23 AMISOM, Nous appuierons l'AMISOM, promettent les donateurs, 3 mars 2017, <http://amisom-au.org/fr/2017/03/well-support-amisom-pledge-donors/>.
- 24 Ces partenaires devraient comprendre la Chine, la Turquie, la Russie et quelques pays du Golfe ; entretien avec un consultant de l'UE, Addis Abeba, 21 juillet 2017 ; AMISOM looks to Gulf for Funding, *The East African*, 11 juin 2016, [www.theeastafrican.co.ke/news/Amisom-looks-to-Gulf-for-funding--/2558-3245616-vwjr30z/index.htm](http://www.theeastafrican.co.ke/news/Amisom-looks-to-Gulf-for-funding--/2558-3245616-vwjr30z/index.htm).
- 25 Entretien avec un consultant de UE, Addis Abeba, 21 juillet 2017 ; par exemple, des acteurs comme la Turquie et quelques pays du Golfe, qui sont impliqués en Somalie depuis 2011, tirent ostensiblement profit des dividendes de la paix et de l'agrandissement de l'espace de fonctionnement que l'AMISOM a permis. De plus, la lutte contre al-Shabaab est considérée comme synonyme de réduction de la propagation de l'extrémisme violent et du terrorisme, ce qui représente un avantage non seulement pour la région mais bien au-delà, étant donnée la lutte mondiale menée contre l'extrémisme islamiste.
- 26 ISS, Vues d'Addis : le nouveau modèle de financement de l'UA met à l'épreuve l'engagement des États membres de l'organisation, *Rapport sur le Conseil de paix et de sécurité*, 89, 17 mars 2017, 12-15, <https://issafrica.s3.amazonaws.com/site/uploads/psc89-fr.pdf>.
- 27 ISS, À l'ordre du jour : le Mali, la Somalie et le Soudan du Sud figurent en tête de l'ordre du jour du 29<sup>e</sup> sommet de l'UA, *Rapport sur le Conseil de*

- paix et de sécurité, 92, 12 juin 2017, 2-5, <https://issafrica.s3.amazonaws.com/site/uploads/psc92-fr.pdf>.
- 28 M Mwangi, EU defends its 20 per cent cut to AMISOM funding, *The Star*, 27 November 2016, [www.the-star.co.ke/news/2016/04/26/eu-defends-its-20-per-cent-cut-to-amisom-funding\\_c1339217](http://www.the-star.co.ke/news/2016/04/26/eu-defends-its-20-per-cent-cut-to-amisom-funding_c1339217).
  - 29 Entretien avec un consultant de l'UE, Addis Abeba, 21 juillet 2017.
  - 30 Par exemple, un responsable de l'UE connaissant bien les questions de financement par l'APF a fait remarquer aux auteurs que, pour chaque euro dépensé pour la MNJTF ou la force G5 Sahel, sept euros étaient dépensés en Somalie. Cependant, pour être juste, il faut noter que le nombre de contingents autorisés pour l'AMISOM est deux fois plus élevé que celui des contingents de la MNJTF ; entretien avec un responsable de l'UE, Addis Abeba, 20 juin 2017.
  - 31 Réunion avec un responsable de l'UA, Addis Abeba, 8 juin 2017.
  - 32 France, Germany tighten defense cooperation in Africa's Sahel, *Reuters*, 31 juillet 2017, [www.voanews.com/a/france-germany-tighten-defense-cooperation-in-africa-sahel-/3967218.html](http://www.voanews.com/a/france-germany-tighten-defense-cooperation-in-africa-sahel-/3967218.html).
  - 33 Figure tirée de l'Examen annuel 2016 de l'APF.
  - 34 Entretien avec un chercheur, d'un institut de réflexion européen, travaillant sur l'AMISOM, Addis Abeba, 20 juin 2017.
  - 35 International Crisis Group, Nouveau départ pour les relations entre l'Union africaine et l'Union européenne, 17 octobre 2017, [www.crisisgroup.org/fr/africa/255-time-reset-african-union-european-union-relations](http://www.crisisgroup.org/fr/africa/255-time-reset-african-union-european-union-relations)
  - 36 Entretien avec un responsable de l'UE, Addis Abeba, 20 juin 2017.
  - 37 L'APF a été créée en décembre 2003 afin d'appuyer les efforts pour la paix et la sécurité sur tout le continent africain. Plus de 2,1 milliards d'euros ont été déboursés par le biais de l'UA et des Communautés économiques régionales. La plus grande partie de ce montant était destinée à des opérations de soutien à la paix, mais des financements supplémentaires ont appuyé l'opérationnalisation de l'Architecture africaine de paix et de sécurité et du Mécanisme de réaction rapide ; Commission européenne, Rapport annuel 2016 de la Facilité de soutien à la paix pour l'Afrique, 2017, [www.africa-eu-partnership.org/fr/newsroom/all-news/facilite-de-soutien-la-paix-pour-lafrique-rapport-annuel-2016](http://www.africa-eu-partnership.org/fr/newsroom/all-news/facilite-de-soutien-la-paix-pour-lafrique-rapport-annuel-2016).
  - 38 F Madeira, La Somalie est sur la voie de la paix et de la stabilité, 1<sup>er</sup> juillet 2016, <http://amisom-au.org/fr/2016/07/somalia-on-the-path-to-peace-and-stability/>.
  - 39 AMISOM, Mise à jour sur l'opération baptisée Jubba Corridor, 25 juillet 2015, <http://amisom-au.org/fr/2015/07/update-on-operation-jubba-corridor-2/>.
  - 40 Conseil de sécurité des Nations unies, Rapport du Secrétaire général sur la Somalie Janvier 2015, 23 janvier 2015, <http://undocs.org/fr/S/2015/51> ; 4.
  - 41 F Madeira, La Somalie est sur la voie de la paix et de la stabilité, 1<sup>er</sup> juillet 2016, <http://amisom-au.org/fr/2016/07/somalia-on-the-path-to-peace-and-stability/>.
  - 42 AMISOM, Une mise à jour conjointe sur la sécurité en rapport avec l'opération baptisée Océan Indien est donnée par le Gouvernement Somalien et l'AMISOM, octobre 2014, <http://amisom-au.org/fr/2014/10/joint-security-update-on-operation-indian-ocean-by-somali-government-and-amisom/>.
  - 43 F Madeira, La Somalie est sur la voie de la paix et de la stabilité, 1<sup>er</sup> juillet 2016, <http://amisom-au.org/fr/2016/07/somalia-on-the-path-to-peace-and-stability/>.
  - 44 Rebuilding the Somali Army, Defence Web, 23 mai 2017, [www.defenceweb.co.za/index.php?option=com\\_content&view=article&id=47928](http://www.defenceweb.co.za/index.php?option=com_content&view=article&id=47928).
  - 45 J Ngirachu, Outnumbered outgunned, and outwitted: How KDF took charge of Kismayu town, *Daily Nation*, 12 juin 2015, [www.nation.co.ke/lifestyle/DN2/How-KDF-took-charge-of-Kismayu-town/957860-2748750-51y9ibz/index.html](http://www.nation.co.ke/lifestyle/DN2/How-KDF-took-charge-of-Kismayu-town/957860-2748750-51y9ibz/index.html).
  - 46 Réunion avec des représentants des États membres de l'UE, Addis Abeba, 5 avril 2017.
  - 47 Al-Shabaab militants kill provincial governor in Mogadishu, *Voice of America*, 4 août 2017, [www.voanews.com/a/al-shabab-provincial-governor-killed-in-mogadishu/3973456.html](http://www.voanews.com/a/al-shabab-provincial-governor-killed-in-mogadishu/3973456.html).
  - 48 Al Shabaab militants seize town in south of Somalia: residents, *Reuters*, 4 août 2017, <http://af.reuters.com/article/topNews/idAFKBN1AK0VH-OZATP>
  - 49 Conseil de sécurité des Nations unies, Rapport sur la Somalie du Groupe de contrôle, 12 juillet 2013, 27 ; Journalists for Justice, Black and White, novembre 2015, [www.jfjustice.net/downloads/1457660562.pdf](http://www.jfjustice.net/downloads/1457660562.pdf) ; Human Rights Watch, Le pouvoir que ces hommes ont sur nous, 2014, [www.hrw.org/fr/report/2014/09/08/le-pouvoir-que-ces-hommes-ont-sur-nous/exploitation-et-abus-sexuels-commis-par-les](http://www.hrw.org/fr/report/2014/09/08/le-pouvoir-que-ces-hommes-ont-sur-nous/exploitation-et-abus-sexuels-commis-par-les) ; Uganda Peacekeepers Sold Guns in Somalia, *Africa Review*, 21 octobre 2013, [www.africareview.com/News/Uganda-peacekeepers-sold-guns-in-Somalia/-/979180/2040906/-/format/xhtml/-/9edwfbz/-/index.html](http://www.africareview.com/News/Uganda-peacekeepers-sold-guns-in-Somalia/-/979180/2040906/-/format/xhtml/-/9edwfbz/-/index.html) ; M Olad Hassan, AU Soldier in Somalia Sentenced for Selling Military Supplies, *Voice of America*, 2 août 2016, [www.voanews.com/a/au-soldier-somalia-sentences-for-selling-military-supplies/3445530.html](http://www.voanews.com/a/au-soldier-somalia-sentences-for-selling-military-supplies/3445530.html). Cependant, les forces armées kényanes ont nié toute implication dans le trafic de charbon ; voir Soldiers don't smuggle charcoal in Somalia - KDF, *The Star*, 21 novembre 2017, <http://allafrica.com/stories/201711210672.html>.
  - 50 Human Rights Watch, Somalie : des soldats de l'Union africaine ont commis des abus sexuels, 8 septembre 2014, [www.hrw.org/fr/news/2014/09/08/somalie-des-soldats-de-lunion-africaine-ont-commis-des-abus-sexuels](http://www.hrw.org/fr/news/2014/09/08/somalie-des-soldats-de-lunion-africaine-ont-commis-des-abus-sexuels).
  - 51 Commission de l'UA, Conférence sur les enseignements tirés des 10 ans d'AMISOM, 9-10 mars 2017, [www.peaceau.org/uploads/ll-fr.pdf](http://www.peaceau.org/uploads/ll-fr.pdf).
  - 52 Bien entendu, ce n'est pas aussi simple que de réduire le financement de l'AMISOM puis de réserver cette part au secteur somalien de la sécurité. Mais l'idée que l'AMISOM bénéficierait d'un montant disproportionné du financement destiné à la Somalie en général montre un déséquilibre que certains aimeraient régler ; entretien avec un responsable de l'UA, Addis Abeba, 8 juin 2017.
  - 53 Entretien avec un consultant de l'UE, Addis Abeba, 21 juin 2017 ; entretien avec un chercheur d'un institut de réflexion européen travaillant sur l'AMISOM, Addis Abeba, 20 juin 2017. D'autres personnes ont indiqué que l'UE donnait auparavant l'impression que les paiements auraient une durée illimitée ; voir International Crisis Group, Nouveau départ pour les relations entre l'Union africaine et l'Union européenne, 17 octobre 2017, [www.crisisgroup.org/fr/africa/255-time-reset-african-union-european-union-relations](http://www.crisisgroup.org/fr/africa/255-time-reset-african-union-european-union-relations).
  - 54 Frustrations Force Uganda to Consider Troop Withdrawal, *Xinhua*, 29 juillet 2016, [http://news.xinhuanet.com/english/2016-06/29/c\\_135476075.htm](http://news.xinhuanet.com/english/2016-06/29/c_135476075.htm).
  - 55 A Osman, Uganda reconsiders pull-out from Somali mission, *Voice of America*, 5 juillet 2016, [www.voanews.com/a/uganda-reconsiders-pull-out-from-somali-mission/3404378.html](http://www.voanews.com/a/uganda-reconsiders-pull-out-from-somali-mission/3404378.html).
  - 56 Museveni aurait dit, en septembre 2017, au sous-secrétaire d'État intérimaire américain aux Affaires africaines, Donald Yamamoto, que

- son pays serait disposé à déployer 5 000 soldats supplémentaires si les donateurs internationaux apportaient leur appui et une aide financière. Cet exemple illustre l'engagement des pays fournisseurs de contingents et également la nécessité d'obtenir un appui extérieur pour le faciliter ; Uganda to Deploy 5,000 Troops in Somalia Outside AU, UN Mandate, Radio Shabelle, 9 novembre 2017, <http://radioshabelle.com/uganda-deploy-5000-troops-somalia-outside-au-un-mandate/>.
- 57 Entretien avec le responsable d'un pays fournisseur de contingents, Addis Abeba, 8 juillet 2017.
- 58 En particulier, le Kenya a cherché une zone tampon le long de sa frontière dans la région sud de Jubba, en s'alliant avec la milice de Ras Komboni dirigée par Ahmed Madobe, devenu depuis président de l'Administration provisoire de Jubba.
- 59 Après la Somalie, le Kenya est le pays le plus touché par al-Shabaab. Le pays a été le témoin du développement sur son territoire de groupes partisans de la vision d'al-Shabaab, du recrutement de ses citoyens par le groupe islamiste et de nombreux attentats, en particulier le long de la frontière. En 2017, le Kenya a été la cible des messages et d'actes de violence d'al-Shabaab avant les élections présidentielles du mois d'août : l'objectif était de dissuader les musulmans de voter, mais également d'influencer le processus en faveur d'un gouvernement qui soit plus enclin à limiter son empreinte militaire en Somalie.
- 60 Uhuru concerned by premature focus on AMISOM troop exit, mai 2017, *Shabelle News*, [www.shabellenews.com/2017/05/uhuru-concerned-by-premature-focus-on-amisom-troops-exit/#](http://www.shabellenews.com/2017/05/uhuru-concerned-by-premature-focus-on-amisom-troops-exit/#).
- 61 L'Éthiopie joue un rôle controversé en Somalie, étant donnée l'histoire marquée d'animosité et de conflits entre les deux pays. L'invasion de la Somalie par l'Éthiopie pour déloger l'Union des tribunaux islamiques qui étaient présente à Mogadiscio en 2006 s'est révélée extrêmement impopulaire et a contribué à faciliter l'ascension d'al-Shabaab. L'Éthiopie a retiré ses troupes en janvier 2009, mais est revenue en Somalie fin 2011 à la suite de l'intervention kényane, probablement guidée par l'envie de ne pas être exclue, étant donné les dynamiques émergentes. L'Éthiopie a remis ses forces sous le commandement de l'AMISOM en janvier 2014, mais l'implication de l'Éthiopie en Somalie va au-delà, avec quelques milliers de soldats présents dans le pays, d'après des estimations, dans le cadre d'un accord bilatéral avec le gouvernement somalien ; entretien avec un chercheur, Addis Abeba, 4 octobre 2017.
- 62 Fears over al-Shabaab attack as Ethiopian forces withdraw from military bases in central Somalia, *Goobjoog News*, 27 mars 2017, <http://goobjoog.com/english/fears-al-shabaab-attack-ethiopian-forces-withdraw-military-bases-central-somalia/>.
- 63 Ibid.
- 64 Al Shabaab takes Somali town from Ethiopian, gov't troops, *Geeska Afrika*, 26 octobre 2016, [www.geeskaafrika.com/25273/al-shabaab-takes-somali-town-ethiopian-govt-troops/](http://www.geeskaafrika.com/25273/al-shabaab-takes-somali-town-ethiopian-govt-troops/).
- 65 Ethiopia withdraws from Somalia el-Ali in Hiran region, *BBC News*, 11 octobre 2016, [www.bbc.com/news/world-africa-37616973](http://www.bbc.com/news/world-africa-37616973).
- 66 H Maruf, Ethiopian troop withdrawals in Somalia raise concern of al-Shabaab resurgence, *Voice of America*, 26 octobre 2016, [www.voanews.com/a/somalia-al-shabab-in-comeback-as-ethiopia-pulls-troops/3568528.html](http://www.voanews.com/a/somalia-al-shabab-in-comeback-as-ethiopia-pulls-troops/3568528.html).
- 67 Al-Shabaab seizes Somali town after peacekeeper pullout, *Al Jazeera*, 24 octobre 2016, [www.aljazeera.com/news/2016/10/shabaab-seizes-somali-town-ethiopia-troop-pullout-161023133738854.html](http://www.aljazeera.com/news/2016/10/shabaab-seizes-somali-town-ethiopia-troop-pullout-161023133738854.html).
- 68 Al Shabaab militants recapture areas from retreating AMISOM forces, *Garowe Online*, 15 septembre 2016, [www.garoweonline.com/en/news/somalia/al-shabab-militants-recapture-areas-from-retreating-amisom-forces](http://www.garoweonline.com/en/news/somalia/al-shabab-militants-recapture-areas-from-retreating-amisom-forces).
- 69 OCHA, Somalia Flash Update #1, 28 octobre 2016, [https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/ocha\\_somalia\\_flash\\_update\\_1\\_-\\_withdrawal\\_of\\_armed\\_forces\\_-\\_28\\_october\\_2016.pdf](https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/ocha_somalia_flash_update_1_-_withdrawal_of_armed_forces_-_28_october_2016.pdf) ; Ethiopia's troop withdrawal from Somalia: UN worried over humanitarian crisis, *Africa News*, 29 octobre 2016, [www.africanews.com/2016/10/29/ethiopia-s-troop-withdrawal-from-somalia-un-worried-over-humanitarian-crisis/](http://www.africanews.com/2016/10/29/ethiopia-s-troop-withdrawal-from-somalia-un-worried-over-humanitarian-crisis/).
- 70 Ethiopia's troop withdrawal from Somalia: UN worried over humanitarian crisis, *Africa News*, 29 octobre 2016, [www.africanews.com/2016/10/29/ethiopia-s-troop-withdrawal-from-somalia-un-worried-over-humanitarian-crisis/](http://www.africanews.com/2016/10/29/ethiopia-s-troop-withdrawal-from-somalia-un-worried-over-humanitarian-crisis/).
- 71 Ibid.
- 72 Ibid.
- 73 Ethiopia withdraws troops in Somalia over lack of support, *BBC News*, 26 octobre 2016, [www.bbc.com/news/world-africa-37775555](http://www.bbc.com/news/world-africa-37775555).
- 74 Tesfa-Alem Tekle, Ethiopia says pullout of troops from Somalia not linked to unrest, *Sudan Tribune*, 30 octobre 2016, [www.sudantribune.com/spip.php?article60684](http://www.sudantribune.com/spip.php?article60684).
- 75 Les retraits pourraient finalement avoir été conçus de manière à faire pression sur la communauté internationale afin d'obtenir un appui supplémentaire pour l'AMISOM. Cependant, étant donné qu'il en va des intérêts nationaux de l'Éthiopie de sécuriser sa frontière avec la Somalie et d'empêcher un afflux d'activités militantes, les lieux de ces retraits étaient aussi ostensiblement calculés de manière à minimiser tout risque futur pour l'Éthiopie elle-même.
- 76 Entretien avec un responsable d'un pays fournisseur de contingents, Addis Abeba, 26 juillet 2017.
- 77 Africa Defense Forum, v8, <http://adf-magazine.com/adf-eng-v8n1/281-soldats-de-l-amisom-auraient-ete-tues-entre-janvier-et-octobre-2017-1> ; AMISOM begins to withdraw troops from Somalia, *Daily Nation*, 19 novembre 2017, [www.nation.co.ke/news/africa/Amisom-begins-to-withdraw-troops-from-Somalia/1066-4193508-wql5e5z/index.html](http://www.nation.co.ke/news/africa/Amisom-begins-to-withdraw-troops-from-Somalia/1066-4193508-wql5e5z/index.html).
- 78 Dans le même temps, les pays fournisseurs de contingents ne se sont pas montrés très coopératifs et ne communiquent pas les détails concernant ces événements. Par exemple, le Kenya n'a pas publié le récit complet ni le nombre de victimes de l'attentat d'El Adde ; échanges de courriels avec un chercheur familier des questions relatives à l'AMISOM, Addis Abeba/Washington DC, 5 juillet 2017.
- 79 Entretien avec un responsable d'un pays fournisseur de contingents, Addis Abeba, 8 juillet 2017.
- 80 Ibid. ; de plus, les soldats opérant au sein du système des Nations unies sont mieux rémunérés, ce qui génère encore davantage de ressentiment dans le contexte du plafonnement des salaires des contingents de l'AMISOM.
- 81 Al Shabaab Launched Major Attack on KDF Base in Kulbiyow, *Hiiraan Online*, 27 janvier 2017, [www.hiiraan.com/news4/2017/Jan/140084/breaking\\_al\\_shabaab\\_launches\\_major\\_attack\\_on\\_a\\_kdf\\_base\\_in\\_kulbiyow.aspx](http://www.hiiraan.com/news4/2017/Jan/140084/breaking_al_shabaab_launches_major_attack_on_a_kdf_base_in_kulbiyow.aspx).
- 82 10 militants, 2 AU soldiers killed and 5 others injured, *Somali News Agency*, 26 octobre 2016, <http://sonna.so/en/10-militants-2-au-soldiers-killed-and-5-others-injured/>.
- 83 African force in Somalia says kills 110 militants when its base raided, *Reuters*, 9 juin 2016, <http://af.reuters.com/article/topNews/idAFKCN0YV0SA>.
- 84 A Sheikh et F Omar, Somali President says 200 Kenyans killed in military camp attack, *Reuters*, 25 février 2016, <https://af.reuters.com/article/topNews/idAFKCN0YV1V5>.

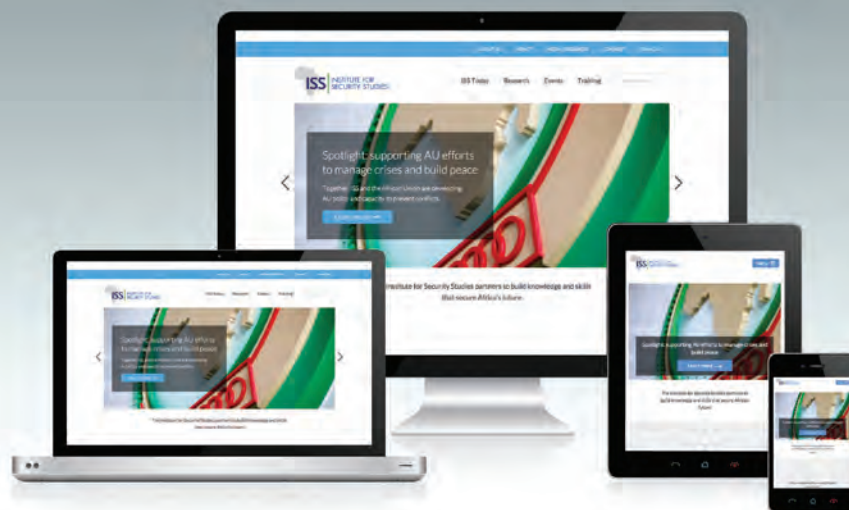
- 85 Al-Shabab claims scores killed in attack on AU troops, Al Jazeera, 1<sup>er</sup> septembre 2015, [www.aljazeera.com/news/2015/09/al-shabab-claims-scores-killed-attack-au-troops-150901041528125.html](http://www.aljazeera.com/news/2015/09/al-shabab-claims-scores-killed-attack-au-troops-150901041528125.html).
- 86 Al-Shabab attack kills scores of AU soldiers, *Voice of America*, 26 juin 2015, [www.voanews.com/a/suicide-bomber-attacks-african-union-base-somalia/2837996.html](http://www.voanews.com/a/suicide-bomber-attacks-african-union-base-somalia/2837996.html).
- 87 D'après son mandat, le BANUS doit conserver les véhicules blindés de transport de troupes de la mission à un taux de fonctionnement minimum de 75 % ; au cours d'une réunion en juin 2017, des responsables de l'AMISOM se sont plaint que seulement 64 % des véhicules blindés de transports de troupes de la mission étaient en service ; réunion à l'UA, Addis Abeba, 16 juin 2017. Toutefois, certains équipements appartiennent aux partenaires et non aux contingents, ce qui complique la tâche du BANUS concernant l'appui pour l'entretien et la réparation ; entretien avec un responsable de l'UE, Addis Abeba, 20 juin 2017.
- 88 R Kasasira, I Mazil et D Goldman, Lack of armoured vehicles exposed UPDF to al-Shabaab, *Daily Monitor*, 2 août 2017, [www.monitor.co.ug/News/National/-armoured-vehicles-UPDF-al-Shabaab-Somalia-Parliament/688334-4041956-4sm31wz/index.html](http://www.monitor.co.ug/News/National/-armoured-vehicles-UPDF-al-Shabaab-Somalia-Parliament/688334-4041956-4sm31wz/index.html).
- 89 AMISOM-Gouvernement fédéral de Somalie, Communiqué conjoint, 29 juillet 2017, [disponible uniquement en anglais], <http://amisom-au.org/wp-content/uploads/2017/07/Communique-Joint-AMISOM-FGS-conference.pdf> ; cette évolution a pris de l'ampleur après l'attaque à Mogadiscio du 14 octobre 2017, qui a tué plus de 350 personnes.
- 90 Réunion avec des responsables de l'UA et de l'AMISOM, Addis Abeba, 24 mars 2017.
- 91 Entretien avec un responsable de l'UA, Addis Abeba, 5 octobre 2017.
- 92 Résolution 2124 du Conseil de sécurité de l'ONU, 12 novembre 2013.
- 93 Après l'attaque, Farmajo s'est rendu en Ouganda, en Éthiopie et à Djibouti afin de s'assurer d'un appui supplémentaire de leur part dans une nouvelle offensive contre al-Shabaab, obtenant ainsi des promesses pour des contingents supplémentaires. Néanmoins, le financement et les modalités entourant tout nouveau déploiement potentiel reste flou ; Djibouti plans to deploy additional troops to Somalia, *Shabelle News*, 11 novembre 2017, <http://allafrica.com/stories/201711130144.html>.
- 94 Entretien avec un responsable d'un pays fournisseur de contingents, Addis Abeba, 8 juillet 2017.
- 95 Ibid. ; Entretien avec un responsable de l'UA, Addis Abeba, 5 octobre 2017.
- 96 P Williams, Paying for AMISOM: Are Politics and Bureaucracy Undermining the AU's Largest Peace Operation?, *IPI Global Observatory*, 11 janvier 2017, <https://theglobalobservatory.org/2017/01/amisom-african-union-peacekeeping-financing/>.
- 97 Échange de courriers électroniques avec un responsable de l'AMISOM, Addis Abeba/Mogadiscio, 29 septembre 2017.
- 98 Durant la Conférence sur les enseignements tirés de 10 ans d'AMISOM, les 9 et 10 mars 2017, la mission a été critiquée pour l'attention accordée au contrôle territorial par rapport à la lutte contre al-Shabaab. Ceci est dû au fait que la mission était débordée de travail car elle tentait de garder le contrôle du territoire à un moment où le secteur somalien de la sécurité n'était pas prêt à le faire. Pourtant, en l'absence d'éléments facilitateurs clés, tels que des hélicoptères de combat, il est difficile de déterminer comment l'AMISOM aurait pu opérer de manière foncièrement différente ; entretien avec un chercheur connaissant bien les questions relatives à l'AMISOM, Washington DC, 25 août 2017.
- 99 Al-Shabaab militants kill 2 spies in Somalia, *Anadolu Agency*, 13 octobre 2016, [www.hiiraan.com/news/2016/Oct/118171/al-shabaab\\_militants\\_kill\\_2\\_spies\\_in\\_somalia.aspx](http://www.hiiraan.com/news/2016/Oct/118171/al-shabaab_militants_kill_2_spies_in_somalia.aspx).
- 100 Impression des auteurs à partir de diverses réunions avec les bailleurs et les parties prenantes de l'AMISOM.
- 101 Entretien avec un responsable de l'UA, Addis Abeba, 8 juin 2017 ; cependant, des responsables de deux pays fournisseurs de contingents de l'AMISOM ont indiqué qu'ils ne pourraient pas rester en Somalie indéfiniment.
- 102 La réalité, dans une certaine mesure, est qu'il s'agit également de pays pauvres et qu'en dépit de toutes les bonnes intentions liées à d'autres aspects, l'élément financier ne saurait être ignoré ; entretien avec un chercheur, Addis Abeba, 4 octobre 2017.
- 103 Le nombre réel de soldats kényans et éthiopiens présents en Somalie est incertain ; comme l'a décrite un responsable d'un pays fournisseur de contingents, la situation est floue car de nombreux soldats sont présents le long de la frontière et tendent à la traverser pour appuyer des opérations ou d'autres actions, avant de retourner de leur côté de la frontière. Les contingents éthiopiens hors du cadre de l'AMISOM sont estimés à environ 3 000 soldats ; entretien avec un responsable d'un pays fournisseur de contingents, Addis Abeba, 8 juillet 2017 ; entretien avec un chercheur, Addis Abeba, 4 octobre 2017 ; entretien avec un responsable de l'UA, Addis Abeba, 10 octobre 2017.
- 104 Selon les termes employés par une personne lors d'un entretien, « lorsque la Somalie s'enflamme, d'autres sont touchés » ; entretien avec un responsable d'un pays fournisseur de contingents, Addis Abeba, 26 juillet 2017.
- 105 Par exemple, l'Ouganda a utilisé ce mécanisme en menaçant fin 2012 de se retirer de l'AMISOM, après qu'un rapport des Nations unies a critiqué le pays pour avoir soutenu les rebelles du M23 en République démocratique du Congo ; E Biryabarema, Uganda says to pull out troops from Somalia over Congo charges, Reuters, 3 novembre 2012, [www.reuters.com/article/us-uganda-congo-un/uganda-says-to-pull-out-troops-from-somalia-over-congo-charges-idUSBRE8A111U20121103](http://www.reuters.com/article/us-uganda-congo-un/uganda-says-to-pull-out-troops-from-somalia-over-congo-charges-idUSBRE8A111U20121103).
- 106 E Murray, B Mesfin et S Wolters, Weak Ugandan Democracy, Strong Regional Influence, United States Institute of Peace and Institute for Security Studies, *Peaceworks*, 120, septembre 2016, 16, [www.usip.org/sites/default/files/PW120-Weak-Ugandan-Democracy-Strong-Regional-Influence.pdf](http://www.usip.org/sites/default/files/PW120-Weak-Ugandan-Democracy-Strong-Regional-Influence.pdf). Dans les interviews concernant le Burundi, on entend souvent que le pays a connu, lui aussi, la guerre civile et les divisions, mais qu'il s'en est sorti et que c'est ce qui l'a motivé à partager son expérience avec la Somalie. Le Burundi a également bénéficié de sa participation à la mission de maintien de la paix qui a fourni des débouchés à des soldats qui ne souhaitaient pas être démobilisés ; N Wilén et G Birantamije, Contributor Profile: Burundi, Providing for Peacekeeping, 27 octobre 2016, [www.providingforpeacekeeping.org/wp-content/uploads/2016/10/Burundi-Wilen-Birantamije-27Oct2016-1.pdf](http://www.providingforpeacekeeping.org/wp-content/uploads/2016/10/Burundi-Wilen-Birantamije-27Oct2016-1.pdf) ; R Moncrieff et T Vircoulon, The Burundian Army's dangerous over-reliance on peacekeeping, *African Arguments*, 1<sup>er</sup> septembre 2017, <http://africanarguments.org/2017/09/01/the-burundian-armys-dangerous-over-reliance-on-peacekeeping/>.
- 107 De plus, le gouvernement burundais a été accusé d'avoir tiré profit de sa présence dans l'AMISOM. Par exemple, en 2016, le gouvernement burundais a indiqué avoir reçu 3 milliards de Francs burundais au titre de « revenu extraordinaire de l'AMISOM », moins que les 29 milliards perçus deux ans auparavant. L'absence d'explication de cette baisse a donné lieu à des soupçons de détournement ; N Wilén et G Birantamije, Contributor Profile: Burundi, Providing for Peacekeeping, 27 octobre 2016, [www.providingforpeacekeeping.org/wp-content/uploads/2016/10/Burundi-Wilen-Birantamije-27Oct2016-1.pdf](http://www.providingforpeacekeeping.org/wp-content/uploads/2016/10/Burundi-Wilen-Birantamije-27Oct2016-1.pdf).
- 108 Conseil européen, L'UE clôture les consultations au titre de l'article 96 de l'accord de Cotonou, 14 mars 2016, [www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2016/03/14/burundi-eu-closes-consultations-cotonou-agreement/](http://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2016/03/14/burundi-eu-closes-consultations-cotonou-agreement/).
- 109 Ibid.

- 110 Le responsable d'un pays fournisseur de contingents a fait remarquer avec amertume que l'UE confondait politique et maintien de la paix dans cette situation ; entretien avec un responsable d'un pays fournisseur de contingents, Addis Abeba, 26 juillet 2017 ; 608e Communiqué du CPS UA, 29 juin 2016, <http://www.peaceau.org/uploads/cps-com-somalie-29-06-2016.finale.pdf>.
- 111 K Kauri, Burundi, AU resolve AMISOM pay dispute, AFP, 16 février 2017, [www.africanews.com/2017/02/16/burundi-au-resolve-amisom-pay-dispute/](http://www.africanews.com/2017/02/16/burundi-au-resolve-amisom-pay-dispute/).
- 112 Entretien avec un consultant de l'UE, Addis Abeba, 21 juin 2017 ; entretien avec un chercheur connaissant bien les questions relatives à l'AMISOM, Washington DC, 25 août 2017.
- 113 AU, Troop and Police Contributing Countries Call for the Development of an AMISOM Exit Plan, 3 juillet 2017, [www.peaceau.org/uploads/au-pr-somalie-04-07-2017.pdf](http://www.peaceau.org/uploads/au-pr-somalie-04-07-2017.pdf).
- 114 UA, Communiqué de la 700e réunion du CPS sur la Somalie, 21 juillet 2017, [www.peaceau.org/uploads/cps.700.com.-revue-conjointe-au-un.12.7.2017.pdf](http://www.peaceau.org/uploads/cps.700.com.-revue-conjointe-au-un.12.7.2017.pdf).
- 115 Au cours de la première phase en décembre 2017, chacun des pays fournisseurs de contingents retirera environ 4 % de ses effectifs ; US asks AMISOM troops to stay on in Somalia, pledges support, *The East African*, 12 novembre 2017, [www.hiiraan.com/news4/2017/nov/145227/us\\_asks\\_amisom\\_troops\\_to\\_stay\\_on\\_in\\_somalia\\_pledges\\_support.aspx](http://www.hiiraan.com/news4/2017/nov/145227/us_asks_amisom_troops_to_stay_on_in_somalia_pledges_support.aspx). Réunion de responsables de l'UA et de l'AMISOM, Addis Abeba, 22 septembre 2017 ; notez que les chiffres d'octobre 2018 peuvent être modifiés si le Conseil de sécurité des Nations unies « décide d'accélérer la réduction des effectifs, compte tenu du niveau des capacités que les forces somaliennes de sécurité auront atteint » ; Résolution 2372 du Conseil de sécurité des Nations unies, [www.un.org/en/ga/search/view\\_doc.asp?symbol=S/RES/2372\(2017\)&referer=/english/&Lang=F](http://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/RES/2372(2017)&referer=/english/&Lang=F).
- 116 Le chef de la Mission de l'UA en Somalie, Francisco Madeira, a déclaré début décembre 2017 que même la première phase du retrait aurait un effet néfaste sur la mission à moins que l'AMISOM ne soit équipée de « multiplicateurs de force proportionnés ». Il en a aussi appelé aux Nations unies pour trouver une solution pour combler les insuffisances ; Mission chief: Somalia's peacekeeping mission could be hurt by a cut in force size, *Reuters*, 4 décembre 2017, [www.voanews.com/a/amisom-set-to-lose-soldiers/4149583.html](http://www.voanews.com/a/amisom-set-to-lose-soldiers/4149583.html).
- 117 AU, Troop and Police Contributing Countries Call for the Development of an AMISOM Exit Plan, 3 juillet 2017, [www.peaceau.org/uploads/au-pr-somalie-04-07-2017.pdf](http://www.peaceau.org/uploads/au-pr-somalie-04-07-2017.pdf).
- 118 Réunion avec des responsables de l'AMISOM et de l'UA, Addis Abeba, 16 juin 2017 ; Commission de l'UA, Conférence sur les enseignements tirés des 10 ans d'AMISOM, 9-10 mars 2017, [www.peaceau.org/uploads/ll-fr.pdf](http://www.peaceau.org/uploads/ll-fr.pdf).
- 119 AMISOM withdrawal in 2018 is a recipe for disaster, Somalia tells the UNSC, *Goobjoog News*, 16 septembre 2017, <http://goobjoog.com/english/amisom-withdrawal-in-2018-is-a-recipe-for-disaster-somalia-tells-the-uns/>. Le président de l'Administration du Sud-Ouest, Sheikh Adan, a également indiqué en octobre 2017 que le moment n'était pas propice pour envisager un retrait de l'AMISOM ; Not time yet for Amisom exit, South West state leader Adan says, *Goobjoog News*, 23 octobre 2017, <http://goobjoog.com/english/it-is-not-the-right-time-currently-to-reduce-the-number-of-amisom-troops-says-southwest-state-leader/>.
- 120 Communiqué, Somalia Security Conference, 4 décembre 2017, <http://amisom-au.org/wp-content/uploads/2017/12/SOMALIA-SECURITY-COMMUNIQUE.pdf>.
- 121 Le plafonnement des salaires a eu des répercussions sur le moral et sur la participation à l'AMISOM. Certains responsables qualifiés ont même mis fin à leur période de service ou refusé des postes qui leur étaient proposés au sein de la mission ; échanges de courriers électroniques avec un responsable de l'AMISOM, Addis Abeba/Mogadiscio, 29 septembre 2017.
- 122 Somali troops stage mutiny over unpaid allowances, *Shabelle News*, mai 2017, [www.shabellenews.com/2017/05/somali-troops-stage-mutiny-over-unpaid-allowances/](http://www.shabellenews.com/2017/05/somali-troops-stage-mutiny-over-unpaid-allowances/).
- 123 H Maruf, @HarunMaruf Twitter, 29 avril 2017, <https://twitter.com/HarunMaruf/status/858343185885605888>; Government to clear all salary arrears by December – PM Khair, *Goobjoog News*, 9 octobre 2017, <http://goobjoog.com/english/government-to-clear-all-salary-arrears-by-december-pm-khair/>.
- 124 Il est probable que l'UE n'ait également pas pris de décision sur un montant fixe, puisqu'un responsable de l'UE a indiqué que cela pourrait varier entre 10 et 70 % des besoins actuels en financements ; entretien avec un responsable de l'UE, Addis Abeba, 20 juin 2017. De plus, le montant de l'APF pour 2019/2020 sera probablement un peu moins élevé que les années précédentes, étant donné que le Fonds européen de développement, dont est issue l'APF, se termine en 2020 et qu'il y a moins de réserves. Cependant, un projet de déclaration du 5e sommet UA-UE tenu à Abidjan les 29-30 novembre 2017 a indiqué que l'appui apporté aux trois grandes opérations de soutien à la paix en Afrique, à savoir l'AMISOM, le G5 Sahel et la MNJTF, sera assuré ; conférence publique d'un responsable de l'UE, Addis Abeba, 5 décembre 2017. Bien qu'étant demeurés silencieux sur la question du financement jusqu'à ce jour, les États-Unis ont fourni des équipements à l'AMISOM, comme par exemple 19 véhicules de combat offerts aux contingents ougandais en septembre 2017 ; Sgt A Allmond, AFRICOM delivers equipment for strategic partner, Uganda, United States Africa Command, 27 septembre 2017, [www.africom.mil/media-room/article/29947/africom-delivers-equipment-for-strategic-partner-uganda](http://www.africom.mil/media-room/article/29947/africom-delivers-equipment-for-strategic-partner-uganda).
- 125 AU, Troop and Police Contributing Countries Call for the Development of an AMISOM Exit Plan, 3 juillet 2017, [www.peaceau.org/uploads/au-pr-somalie-04-07-2017.pdf](http://www.peaceau.org/uploads/au-pr-somalie-04-07-2017.pdf).
- 126 UA, 24e réunion du Comité de coordination des opérations militaires, 5 septembre 2017, <http://amisom-au.org/fr/2017/09/24th-meeting-of-the-military-operations-coordination-committee-mocc/>.
- 127 UA, Vingt-huitième séance de la Conférence de l'Union, 30-31 janvier 2017.
- 128 Uhuru concerned by premature focus on AMISOM troops exit, *Shabelle News*, 10 mai 2017, [www.shabellenews.com/2017/05/uhuru-concerned-by-premature-focus-on-amisom-troops-exit/](http://www.shabellenews.com/2017/05/uhuru-concerned-by-premature-focus-on-amisom-troops-exit/).
- 129 Diplomats: US wary of French push for UN to back Sahel force, *Reuters*, 8 juin 2017, [www.reuters.com/article/us-africa-security-sahel-un-idUSKBN18Z2R7](http://www.reuters.com/article/us-africa-security-sahel-un-idUSKBN18Z2R7). Cependant, les États-Unis ont promis 60 millions de dollars en appui bilatéral au G5 en octobre 2017.
- 130 Réunion avec des responsables de l'Union africaine, Addis Abeba, 20 octobre 2017 ; entretien avec un responsable de l'UA, Addis Abeba, 5 octobre 2017.
- 131 Entretien avec un responsable de l'UA, Addis Abeba, 8 juin 2017.
- 132 Entretien avec un chercheur d'un institut de réflexion européen travaillant sur l'AMISOM, Addis Abeba, 20 juin 2017.

L'Institut d'études de sécurité établit des partenariats pour renforcer les savoirs et les compétences en vue d'un meilleur futur pour l'Afrique

Visitez notre site Internet pour avoir les toutes dernières analyses, études et informations

[www.issafrica.org](http://www.issafrica.org)



**Etape 1** Rendez-vous sur [www.issafrica.org](http://www.issafrica.org)

**Etape 2** Allez à la page d'accueil de l'ISS tout en bas à droite et remplissez vos données d'inscription

### À propos des rapports de l'ISS sur l'Afrique de l'Est

Les Rapports sur l'Afrique de l'Est sont le résultat de recherches approfondies sur les défis actuels concernant la sécurité humaine dans la région. Certains rapports analysent les grandes tendances en matière de conflit et les menaces pour la paix et la sécurité dans des pays spécifiques de l'Afrique de l'Est. D'autres portent sur les défis auxquels est confrontée la région, tels que le terrorisme, les migrations ou les violences intraétatiques.

### À propos des auteurs

Omar S. Mahmood est chercheur à l'ISS ; il est basé à Addis-Abeba. Il a travaillé en tant que consultant sécurité sur le bassin du lac Tchad et la Corne de l'Afrique, et en qualité d'analyste principal pour un cabinet de conseil basé à Washington DC. Il a également été volontaire des Peace Corps au Burkina Faso. Omar possède un master en études de sécurité et résolution des conflits de la Fletcher School, de l'université Tufts de Boston.

Ndubuisi Christian Ani est chercheur à l'ISS ; il est basé à Addis-Abeba. Ses domaines de recherche portent sur la paix et la sécurité, la démocratie et la gouvernance, la cohésion sociale ainsi que les systèmes autochtones. Ndubuisi est titulaire d'un doctorat en relations internationales de l'université du KwaZulu-Natal, en Afrique du Sud.

### À propos de l'ISS

L'Institut d'études de sécurité (ISS) établit des partenariats pour consolider les savoirs et les compétences en vue d'un meilleur futur pour l'Afrique. L'ISS est une organisation africaine non-lucrative dont les bureaux sont situés en Afrique du Sud, au Kenya, en Éthiopie et au Sénégal. Grâce à ses réseaux et à son influence, l'ISS propose aux gouvernements et à la société civile des analyses pertinentes et fiables, ainsi que des formations pratiques et une assistance technique.

### Remerciements

L'ISS remercie les membres de son Forum des partenaires pour leur appui : l'Union européenne, la Fondation Hanns Seidel et les gouvernements du Canada, du Danemark, de la Finlande, de l'Irlande, des Pays-Bas, de la Norvège, de la Suède et des États-Unis.

---

© 2017, Institut d'études de sécurité

Les droits des auteurs de l'ensemble de ce volume appartiennent à l'Institut d'études de sécurité et à ses auteurs, et aucune partie ne peut être reproduite, en tout ou en partie, sans l'autorisation expresse, par écrit, des auteurs et des éditeurs.

Les opinions exprimées ne reflètent pas nécessairement celles de l'Institut, de ses fiduciaires, des membres du Conseil consultatif ou des donateurs. Les auteurs contribuent aux publications de l'ISS à titre personnel.

Image de couverture : AMISOM

---

